

Un vent de folie ?

Le conflit armé dans une population sans Etat : les Lobi de Haute-Volta.

Pierre Bonnafé, Michèle Fiéloux

Centre National de la Recherche Scientifique (Sociologie)

Jeanne-Marie Kambou

Université de Ouagadougou

« Il semble que le meurtre déchaîne dans ce pays un vent de folie entraînant tous les assistants aux violences les plus exagérées et les plus inutiles »

Henri Labouret, *Les tribus du rameau lobi*, p. 382.

Notre but est de saisir ce que le phénomène de la violence armée a de spécifique dans une société lignagère « sans Etat » mais en même temps ce que l'histoire propre du peuple lobi lui a imprimé de particulier. L'absence d'Etat est une définition négative qui ne peut nous satisfaire. Elle ne servira ici que de point de départ critique, l'objectif étant d'aboutir à une détermination positive de la société lobi.

Nous espérons ainsi proposer une image plus juste de cette population si souvent caricaturée, crainte ou calomniée en raison de son caractère belliqueux. La représentation qui en est offerte n'est pas innocente : elle a été forgée à la fois par les populations voisines et par les administrateurs coloniaux ; on la retrouve encore souvent dans les schèmes de perception et de référence propres à la classe dominante voltaïque éduquée à l'occidentale. Chacun y a trouvé son sauvage à bon compte.

Le premier regard fut décisif, celui des observateurs étrangers au premier rang desquels l'administrateur-ethnographe Henri Labouret : des êtres vivant nus ou à peine couverts de vêtements de peau ou de feuille, toujours le carquois de flèches empoisonnées à l'épaule, retranchés dans leurs vastes maisons en terre, à portée de flèches les unes des autres, et dont l'architecture évoque immanquablement la forteresse. Autant d'images bien faites pour venir s'associer à l'idée d' « anarchie ». Leur organisation sociale ne saurait être que « rudimentaire », la violence fait tout leur mode de vie. Rien ne peut les unir,

tout paraît les opposer ; les hostilités permanentes procèdent inéluctablement de ce que « les intérêts communs aux occupants du sol n'existent guère ».¹ Comme des « hordes sauvages », ils ne cherchent qu'à se prendre par tous les moyens le peu qu'ils ont : femmes, terres ou bétail. Bref une « société », si les grains d'un tas de sable en sont une...

Le peuple lobi et son histoire

Trente à quarante mille Lobi environ, franchissent la Volta Noire en provenance du Nord-Ghana actuel par petites vagues successives à partir de 1770-1780. Sans doute furent-ils une région peuplée et devenue périlleuse (poussée sud-nord du royaume gonja, sur les Dagari, touchant à leur tour les Lobi et Birifor ; présence d'aventuriers et de razzieurs dagomba, tampoulima...,² en quête de captifs à prendre). De l'autre côté du fleuve, sur le territoire de l'actuelle Haute-Volta, la terre est fertile, giboyeuse, relativement vide. Depuis longtemps, sans doute, les chasseurs lobi et autres avaient coutume de s'y rendre pour traquer le gibier.

Les Lobi rencontrent des groupements clairsemés établis sur les terres situées au sud de la rivière Bougouriba. Les contacts avec les diverses populations varient. Sans les combattre systématiquement, ils repoussent les Gan, organisés en royaume, qui finissent par leur céder la place. Les Tégoussié, qui forment des unités plus éparpillées, restent, dans un premier temps, là où les Lobi les rencontrent. La plupart du temps, ceux-ci leur « achètent » la terre et se font installer des « autels villageois » (*ditil*) ; le territoire cédé est borné par des repères naturels et structuré par le *ditil*. Ainsi, les migrants lobi ont tracé, à partir de la rive droite du fleuve, un découpage territorial qui prendra tout son sens dans les multiples conflits entre personnes et entre groupes.

Ils construisent à l'intérieur de chaque unité territoriale ou « village »³ de vastes maisons en terre dont l'architecture a toujours évoqué celle de la forteresse. Ces maisons sont dispersées, distantes de cinquante mètres à plusieurs centaines de mètres les unes des autres.

1. Labouret, 1931 : 56.

2. Goody, 1967 : 15.

3. Le mot de « village » indique classiquement un habitat groupé et en ce sens ne convient pas à l'organisation spatiale lobi. Cependant si on entend par là un ensemble résidentiel dispersé mais cohérent et ayant ses frontières propres, le terme (auquel les habitants actuels tiennent) peut être utilisé.

L'expansion des migrants lobi, dont les hommes pratiquent l'agriculture et la chasse, continue sans interruption au dix-neuvième siècle. Naturellement les terres giboyeuses ou fertiles sont de préférence celles où ils choisissent de s'installer. Mais leur mode de regroupement et de dispersion répond encore à d'autres causes qui relèvent plutôt de leur organisation globale en lignages et en clans. Cette dernière donne sa cohérence interne à l'expansion. Les Lobi ne font que prolonger par leurs déplacements l'axe des migrations de leurs ancêtres patri — et matrilineaires. A chaque nouvelle étape se reproduit un « monde » *dit* comparable à celui qu'ils viennent de quitter. Les politiques familiales et matrimoniales y occupent une grande place. En effet, aucun migrant ne commet l'erreur fatale de s'installer dans un lieu où il ne « reconnaît » personne, ni de fonder un village en terre ennemie, parce que l'absence totale de relations signifierait clivage irréductible, lutte sans merci. Les processus migratoires traduisent à leur manière les stratégies de défense et d'attaque armées.

A la fin du dix-neuvième siècle, les Lobi atteignent l'actuelle frontière ivoiro-voltaïque, et certaines régions (dont celles de Tehini et de Lankio) du nord-est de la Côte d'Ivoire. Ils y rencontrent des groupements téguessié et surtout koulango, à qui ils demandent l'autorisation de fonder des villages. Les relations entre Koulango et Lobi ne sont pas dénuées d'hostilité : des affrontements localisés ont même lieu. Les Koulango finissent par se replier au cœur du royaume de Bouna, dont ils interdisent l'accès aux « turbulents et batailleurs » Lobi jusque vers 1930. Cette entrave à l'extension territoriale n'entraîne pas un arrêt des migrations lobi. Pendant qu'elles se poursuivent vers les terres vacantes et autorisées, les Birifor, qui ont franchi la Volta Noire une génération après le passage des premiers groupes lobi, s'installent sur les sites abandonnés par eux, puis descendent le long d'une bande de terre suivant la rive droite du fleuve. Ils atteignent le sud voltaïque en même temps que les Lobi, avec lesquels ils se gardent d'avoir des relations trop étroites.

Les déplacements des Lobi et des autres populations qui ont traversé la Volta au dix-huitième siècle ne cessent pas à la fin de la période pré-coloniale. Le passage des armées samoriennes ne semble pas avoir freiné ces mouvements. Ce sont plutôt les différences dans les politiques coloniales menées, pendant quelques années, en Haute-Volta et en Côte d'Ivoire qui modifient les processus migratoires : des groupes lobi fuient au Ghana, tandis que les migrations vers le nord ivoirien s'intensifient, les obligations et la répression y étant moins fortes.

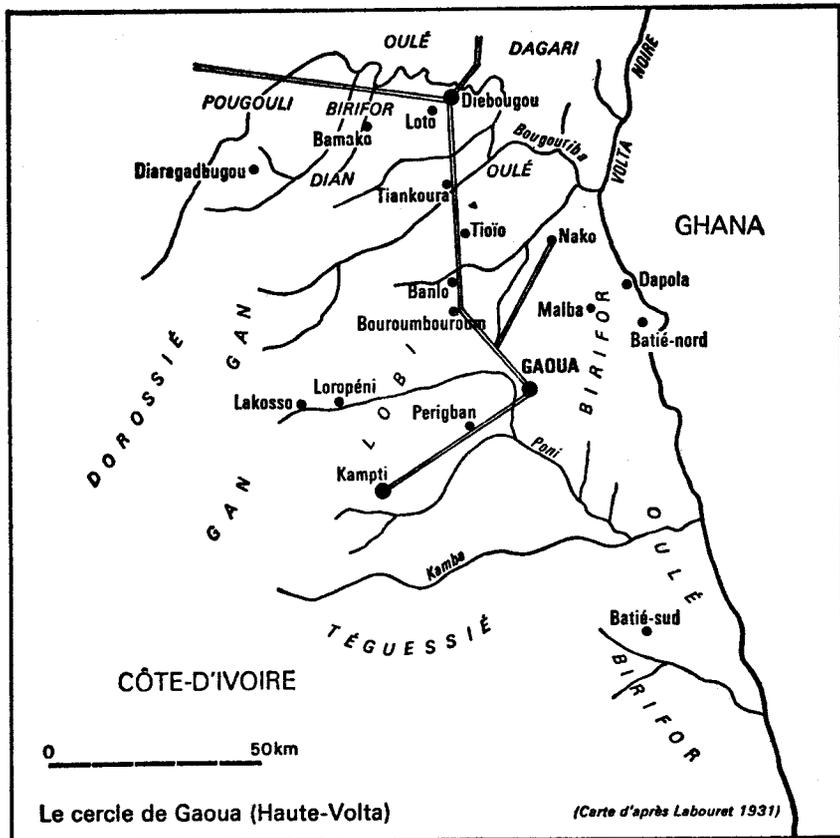
Aujourd'hui, les migrations lobi continuent. La Côte d'Ivoire reste la destination principale et surtout la région au sud de Bouna où se trouvent encore des terres « vacantes ». Les Lobi y sont au nombre de 60 000 alors qu'environ 100 000 Lobi résident en Haute-Volta.

Bien qu'il soit difficile d'indiquer avec certitude les acquisitions techniques et sociales faites après la traversée de la Volta Noire, on pressent à différents indices une évolution économique durant ce dernier siècle. L'agriculture progresse au contact des autres tribus (ignames, empruntées aux Koulango, dans les terres favorables, développement de la culture du sorgho). L'élevage des bovins et des ovins s'accroît. Les techniques de forge sont soit acquises (la forge « rouge » koulango de l'or et du cuivre) soit améliorées (parfois grâce à des emprunts aux Dorose ou aux Dagari suivant les régions). L'extraction de l'or est vraisemblablement apprise auprès des Koulango. La poterie de rudimentaire devient spécialisée et de meilleure qualité. Peut-être, à en croire les Lobi eux-mêmes, les marchés prennent-ils une animation inconnue par le passé. Ces transformations auraient été rendues possibles par l'environnement écologique et la conjoncture historique dont ils bénéficièrent. L'opposition rencontrée fut faible. L'habitat put se disperser sans trop de contraintes ; les voies commerciales importantes passèrent aux quatre points cardinaux encadrant un pays malaisé à pénétrer. Cependant, les cauris (coquillages qui servaient de monnaie) étaient partout répandus : paradoxe qui caractérise cette formation sociale et ses voisines immédiates. Telles étaient à peu près les tribus du rameau « lobi » au sens large du terme.⁵

Comment se présentait à la fin du siècle dernier la formation sociale des Lobi (au sens restreint) ? A grands traits, on pourrait la définir comme lignagère-clanique, partiellement segmentaire. On désigne par là cette nature relative des divers segments qui les fait s'opposer à plusieurs niveaux selon les circonstances. Pris dans la perspective de ces formes sociales, les Lobi constituaient une société bilinéaire composée de matrilineaux, *tyar* (filiation utérine) et de patrilineaux, *kuon* (filiation agnatique).

Quatre matrilineaux principaux couvraient l'ensemble des habitants : Kambu et Hien, Da et Palè-Sib-Somé. Associés deux-à-deux dans une relation « d'arbitres » (*modalar*, avec plaisanterie aux funérailles), ces clans se subdivisaient en sous-clans

5. Labouret appelle « tribus du rameau lobi », outre les Lobi proprement dits, les Birifor, les Gan, les Dian (Dyan), les Oulé (Wile) et les Teguessié (Tegesyé) ; voir la carte.



en principe exogamiques :⁶ en réalité, le seuil d'exogamie semble avoir été inférieur (lignage majeur). La transmission de l'essentiel des richesses suivait la ligne utérine.

Beaucoup plus nombreux, les dizaines de patriclans étaient liés à une grande initiation intertribale, le *dyoro*. Ces unités, souvent segmentées, étaient impliquées dans la transmission du patrimoine foncier (droits d'usage). L'initiation réunissait les deux sexes et avait lieu tous les sept ans dans l'aire sacrée proche de la Volta Noire.

La réalité de beaucoup de ces relations s'inscrivait dans des villages aux maisons dispersées. Les activités économiques principales étaient exercées partout. Les hommes usaient de la houe pour cultiver des céréales et dans une moindre proportion des ignames ; ils pratiquaient la chasse en particulier sous forme de battues. Ils forgeaient ou travaillaient à d'autres tâches artisanales semi-spécialisées. On ne découvrait aucun groupe réellement spécialisé. Chacun, selon son sexe et ses possibilités pouvait apprendre une activité. Les femmes accomplissaient des tâches domestiques, effectuaient les semailles et le transport des récoltes, fabriquaient de la poterie ou s'adonnaient à l'orpaillage. Cette division du travail, fondée avant tout sur le sexe et l'âge, trouvait son prolongement dans le conflit armé auquel seuls les hommes participaient. En l'absence d'une autorité politique supérieure, le pouvoir était diffus, peu institutionnalisé et relatif. On ne doit pas s'étonner si l'exploitation sociale semble avoir été réduite.

La pertinence de ce type de questions est au cœur de l'analyse. Rien de plus faux sans doute que l'idée si répandue que « le » pouvoir et l'exploitation auraient toujours été présents en tant qu'invariants à travers les âges et les lieux, comme une sorte de *constante absolue* qui n'aurait subi que des variations de forme, très diverses il est vrai. On s'annexe ainsi un terrain mouvant pour de nouvelles conquêtes en s'interdisant de le saisir dans sa spécificité. Il est hors de doute que pouvoir et exploitation sont repérables chez les Lobi. Mais, pour définir leur formation sociale dans ses grandes lignes de force, ces notions sont totalement inadéquates. Au contraire, les concepts d'*autonomie économique* et d'*indépendance politique* éclairent la réalité sociale et permettent de rejoindre les pratiques de ce peuple. C'est sur ce terrain relativement inexploré par l'investigation systématique que nous nous plaçons pour décrire leurs rapports sociaux.

6. Compte non tenu de la distinction interne entre éléments de « souche pure » (*wo*) et éléments « rapportés » ou « surajoutés » (*dè*) qui peuvent s'intermarier.

Cette formation sociale apparaît comme égalitaire en ce sens que tous les groupes avaient accès à l'ensemble des branches productives et à certaines charges religieuses. Toutefois, des distinctions étaient reconnues entre des gens de « pure souche » (*wuo*) et d'autres qui n'étaient que « surajoutés » (*dè*) : captifs acquis par achat, capture ou par d'autres moyens. A l'intérieur des matriclans, ces derniers étaient tenus éloignés des grands autels. Mais la mort annulait les distinctions : on les vengeait comme toute autre personne.

D'autre part, diverses modalités de leadership existaient. Certaines résultaient de charges bien définies telles que « maître de la terre ». Dans les lignages, clans et villages, d'autres s'appuyaient sur les avantages liés à la primogéniture (mariage, autonomie résidentielle et économique plus précoces). La richesse également, provenant du travail ou de l'héritage, donnait la possibilité de créer des relations sociales en certaines occasions : bétail offert dans le sous clan en dot ou aux funérailles, fêtes (*bur*) engageant de fortes dépenses en bière de mil ou en victimes sacrificielles, fondation d'un marché, etc. La renommée des chasseurs ou des tueurs redoutables les amenait souvent à être le pôle d'une migration. Les devins encore jouaient un rôle remarquable ; on les consultait sur des sujets d'intérêt individuel et collectif : issue d'un combat, opportunité d'un déplacement, probabilité des catastrophes (épidémie, sécheresse). Enfin, l'autorité conférée par l'âge avait du poids dans les conciliations et les décisions religieuses.

Juste avant la pénétration coloniale, la production sociale prend place dans un double mouvement à faible différenciation sociale :

1. *un système de maisonnées* où se déroulent la plupart des procès de travail et qui contient le seul lieu de commandement fixe dans cette formation sociale : chef de maisonnée. Dans ces unités, la répartition des produits est inégale, mais les extorsions de surtravail sont réduites et précaires (« émancipation » des cadets et des captifs). Le plus gros de l'entretien physique de la population est assuré à cet échelon.

2. *un système de segments* fait d'un édifice de lignages, de sous-clans et de clans. L'utilisation du surproduit issu du système précédent et la répartition de l'énergie humaine dans le travail passe surtout par ce second système. Il organise également d'une manière indirecte, une bonne part des formes de coopération : c'est le matrilignage en effet qui contrôle la force de travail des subordonnés. Il n'y a pas de chefferie de matrilignage ou de clan ni de chefferie de villages, mais une géron-

tocratie assez informelle (conseil d'anciens) et des « maîtres de la terre » (*didar*).

Cette brève esquisse est uniquement destinée à introduire l'analyse des relations sociales, de la plus petite unité à la plus grande : maison, groupe de maisons, village, région, pays tout entier. Les rapports bi-claniques viennent interférer pratiquement à un point ou à un autre de cette échelle. C'est pourquoi on les rencontrera au passage le long de ce parcours ascendant. Notre méthode entraîne l'imbrication de ces deux séries de données.⁷

Le conflit armé s'éclaire s'il est référé à sa matière économique et politique. Notre hypothèse est que les deux systèmes présentés (le second dominant socialement le premier) impliquent une socialisation importante à l'intérieur de leurs unités fondamentales (gestion de type communautaire et maximum de coopération dans les maisonnées et indirectement dans les segments lignagers) et inversement une forte indépendance de ces unités entre elles.⁸ La séparation très réelle de ces diverses unités n'est que très partiellement surmontée dans le temps et dans l'espace. Les conflits armés marqueraient les limites nécessaires de ces solidarités relatives.

L'époque à laquelle nous nous situons, à la fin du dix-neuvième siècle, précède de peu la course européenne aux colonies dans la région (1897 pour la France) et s'achève au passage des troupes de Samory. Les vingt-cinq dernières années du siècle sont marquées par un afflux de captifs dont les prix baissent. Ces phénomènes influèrent sur les rapports sociaux lobi, mais, d'après les plus vieux habitants interrogés aujourd'hui, les formes d'affrontement interne se modifièrent assez peu. On continua à se battre pour se tuer, s'intimider, se diminuer de groupe à groupe et nullement pour acquérir des captifs. Ces derniers entraînaient toutefois dans une compétition de prestige où jouait la richesse.

I. LE CADRE GENERAL DES RELATIONS SOCIALES : SOLIDARITES, NEUTRALITES, HOSTILITES

A cause du caractère en partie segmentaire de cette société, les pratiques les plus déterminantes y partent toujours des plus petites unités territoriales, lignagères ou claniques.

7. La seconde série, celle des lignages et clans, sera précédée d'une astérisque.

8. L'idée est exprimée par Emmanuel Terray (1969) et par Pierre-Philippe Rey ci-dessus (« Guerres et politiques lignagères »).

La maison

Elle comprend en moyenne de 10 à 25 personnes : un chef de maison et ses dépendants (parents ou captifs), leurs épouses et leurs enfants. Ce groupe correspond généralement à une unité de production. De cette cellule, les hommes adultes partent aux champs où à la chasse au petit gibier, les enfants aux pâturages, les femmes à leurs tâches particulières. Toute demeure est en même temps une petite entreprise artisanale où l'on fabrique quantité d'objets périssables ou durables. A travers une division du travail par l'âge, les habitants des deux sexes coopèrent fortement⁹ dans leurs activités quotidiennes, tout en gardant parfois le contrôle sur une part de leur produit.

Cet ensemble de solidarités joue dans la capacité d'attaque et de défense du groupe. Aucun mécanisme régulier et normalisé ne garantit immédiatement l'intégrité d'une maison lobi. Selon les cas, on peut s'en prendre à ses membres ou à leur bétail de jour comme de nuit. Séparée de sa voisine par un champ, chaque maison doit se protéger elle-même (créneaux des terrasses, ouvertures étroites, arbres éloignés, échelles retirées la nuit, portes barricadées...). Le soir, on rentre le bétail, les volailles et tous les outils. Les greniers sont au centre des demeures. Des guetteurs veillent au crépuscule, surtout si pèsent des menaces précises. Aucune possession matérielle et sociale n'est assurée par elle-même, surtout dans le premier temps de l'agression qui peut être meurtrier. Le maître de la maisonnée n'a des épouses et des bœufs que pour autant qu'un étranger au village ne les lui retire pas.

En réalité, chaque membre mâle adulte de la maison doit faire preuve de sa faculté défensive. Mais pour être craint à l'avance, il lui faut avoir démontré une agressivité feinte, semi-réelle ou réelle ; sinon, il en est réduit à se faire protéger par les autres. Pour les membres d'une même maison, il y a obligation stricte de se défendre mutuellement et éventuellement de se venger. Cette loi vient cependant se combiner aux liens bilignagers.

Les maisons et le lignage mineur

Le matrignage mineur (*tyar*), un groupe de 30 à 50 personnes, remplit un certain nombre de fonctions primordiales. C'est une unité de répartition de l'énergie humaine dans les

9. Compte tenu de la nature des procès de travail et surtout des techniques.

divers lieux de travail par le jeu des alliances matrimoniales, les maisonnées subvenant à l'entretien de ses membres. Ses aînés à la tête de chaque maison assurent au nom de leur groupe la direction des tâches faites par leurs enfants des deux sexes, par leurs captifs non émancipés et par leurs épouses. La distribution et la transmission des cauris, du bétail, de l'or, des épouses et des captifs s'effectuent dans ce matrilineage. Ses principaux aînés détiennent la charge de rôles rituels (autels du *watil*) qui doivent apporter la prospérité au groupe : fécondité des femmes, santé et succès de tous les membres ou de leurs fils et filles agnatiques. L'ensemble doit être fort par son nombre et puissant par ses richesses.¹⁰

Une maisonnée s'établit à partir du lignage mineur de son chef, mais également de ceux de ses autres membres. Celui du chef est loin de l'emporter numériquement, mais il s'impose socialement à celui de ses subordonnés. L'acquisition des captifs, le mariage des fils renforcent cet effectif, tant qu'une « séparation » (*lé*) économique et résidentielle n'est pas survenue.

Les membres d'un lignage mineur se trouvent en fait répartis dans un périmètre assez faible : une majorité d'entre eux habite le même village ou des villages voisins. L'enjeu de leurs nombreux intérêts communs permet de comprendre pourquoi cette unité intervient dans le conflit armé. Si l'un de ses membres est menacé ou tué, l'une de ses maisonnées attaquée, les hommes du groupe se considéreront comme solidaires. Les combattants sont recrutés dans ce petit ensemble. Ce noyau est constitué de parents utérins auxquels s'ajoutent les fils agnatiques, les captifs et le cas échéant les alliés matrimoniaux. Les « fils » seront toujours placés en première ligne. Ils ont une obligation absolue de venger la mort de leur père. A l'intérieur de ce groupe, les conflits (droit d'héritage des terres, d'épouses et de richesses) doivent trouver une issue en termes de sorcellerie ou par d'autres formes de règlement. Le meurtre est jugé sacrilège, aucune vengeance n'est concevable. On « ramasse le sang » et on fait un sacrifice sur l'autel du lignage. Un tel crime fait intervenir dans son règlement le sous-clan et même souvent le grand clan.

A son niveau immédiat, la préservation du matrilineage ne peut être assurée que par ses soins. Il peut trouver face à lui un noyau hostile fondé sur les mêmes bases. Les autres unités

10. Les membres du matrilineage ne fournissent qu'une part réduite des travaux en commun.

sociales (lignage majeur, sous-clan, village) ne prêteront leur concours que si le dommage subi les lèse également. Ces nécessités politiques entraînent des séries de stratégies d'appui. L'une des principales repose sur les alliances matrimoniales. On en attend les avantages que procure un élargissement des noyaux lignagers vers l'extérieur des villages.

Le patrilignage mineur

Le patrilignage mineur (*kuon*) rassemble un effectif comparable à celui du matrilignage, mais de densité résidentielle plus élevée. Celle-ci provient de la continuité dans l'occupation d'un même terroir villageois. Champs et maisons se transmettent surtout en ligne agnatique. Ce groupe recouvre des rapports de coopération et de direction du travail entre hommes, femmes et enfants : chasse, agriculture, travaux domestiques. Des liens rituels fort intenses marquent les relations entre les membres de cette petite unité (rituels des semailles, des récoltes, rites de l'année d'initiation, funérailles, mariages...). Ce faisceau serré de liens mutuels se trouve cependant totalement disjoint de la détention de richesses (effectif humain, lot de bétail, cauris, épouses). En dehors des conflits fonciers, il n'entraîne qu'un petit nombre d'oppositions critiques. Aussi est-il vécu comme un lieu de neutralité. Il serait tout aussi sacrilège que dans le matrilignage de tuer l'un de ses membres : il y a alors exclusion du fautif ou réparation dans le plus grand centre religieux. Pourtant, le patrilignage n'apporte pas d'assistance armée et on ne venge par la mort d'un de ses membres tué par un ennemi extérieur.¹¹

Les rapports du groupe se localisent à l'intérieur d'une maisonnée. Le patrilignage de son chef l'y emporte nettement en nombre sur son matrilignage, bien que les épouses et les orphelins recueillis n'en fassent pas partie.

Le groupe de maisons

Il est composé de quatre à cinq maisons, le plus souvent voisines. Leurs habitants s'entraident presque chaque jour dans les travaux répartis selon le sexe et l'âge (tâches communes ou semi-spécialisées). C'est un prolongement affaibli du noyau économique de la maisonnée : aide dans l'agriculture, ramassage du bois et corvée d'eau, transformation des produits

11. Mais l'histoire lobi, rapporte d'assez nombreux cas de conflits armés entre « *kuon* », surtout durant l'année d'initiation (*dyoro*).

de cueillette, portage dans le village ou au marché, surveillance des champs et du bétail, etc.

Dès qu'on sort de cette unité une rupture éventuelle peut intervenir, même dans le village, qui n'est pas le lieu d'une solidarité aussi continue. C'est donc un relais entre l'espace de la maison et l'espace villageois. Les maisonnées sont réunies par d'étroits liens de parenté (localisation d'un même patri — ou lignage mineur pour des chefs de maisons, ou relation un peu plus éloignée : lignages majeurs ou sous-clans).

Le regroupement de ces maisonnées répond à des nécessités d'ordre économique, impliquant en outre une surveillance militaire. Etant donné la configuration spatiale d'un village et la nature des rapports sociaux entre habitants d'une région, seule une intervention du voisinage immédiat a une portée réelle, surtout dans un premier temps. Cette situation comporte deux faces : l'assistance défensive-offensive, l'arbitrage spontané au début d'un conflit. Des tentatives d'apaisement sont souvent faites par les voisins directs, par exemple si un adversaire vient prendre des bœufs de force en guise de représailles. Ainsi, la bataille n'est pas fatale, car les gens du groupe de maisons se sentent impliqués dans une lutte qui risque de s'étendre à tout le village. Mais l'obligation d'y participer reste relative hors du matrilignage et de son noyau.

Le village

Sa population regroupe en moyenne de 300 à 500 personnes sur une surface de 3 à 5 kms de côté avec ses frontières définies. Le village comprend des maisons fortifiées dispersées, distantes de 50 à 800 m, un terroir, un ou plusieurs points d'eau, une aire de pâture, parfois des zones aurifères, un espace de cueillette et de chasse. Tout village possède son autel propre (*ditil*) qui incarne les solidarités communes aux habitants.

Au-delà du groupe de maisons, comment s'opère la gestion de l'espace organisé des villageois ? Leurs intérêts communs se manifestent dans certaines des invitations au travail collectif (construction des maisons, défrichage, sarclage des champs ou récoltes) et dans le gardiennage du bétail. Les femmes se rendent à plusieurs dans des lieux de cueillette et s'associent également pour extraire l'or ou pêcher. Les hommes se réunissent pour chasser, pêcher, faire de la boissellerie. Ce fonds économique mis en valeur est pensé par les habitants comme un bien du village sans lequel la survie des unités inférieures serait vouée à l'échec. Leur autonomie a pour contrepartie la

garantie d'un espace commun indispensable à leur reproduction. Ces unités doivent s'unir pour parvenir à produire par elles-mêmes une grande part de ce dont elles ont besoin — ce qu'elles font, avec cependant l'apport d'un marché voisin.

D'autres activités, sans exiger une coopération, réclament impérieusement une protection. C'est le cas des départs au marché et aux points d'eau, de la recherche du bois, de la culture sur des champs voisins ou de la garde du bétail. Il est tout aussi nécessaire d'assurer la défense d'un groupe allant aux funérailles ou chez un devin que de participer à des cérémonies de récolte communes aux habitants.

La solidité de l'ensemble villageois dépend de sa composition. L'appartenance clanique (matri — ou patrilinéaire) du fondateur induit un processus de recrutement reposant sur cette base : les chefs des maisonnées ne s'installent dans le nouveau village que s'ils sont rattachés (lignage mineur, majeur ou sous-clan) au premier occupant. Ultérieurement, l'installation d'autres groupes, parents utérins ou agnatiques avec au moins l'un des chefs de maisons, complète et modifie la configuration de départ. Pourtant, après quatre ou cinq générations, les lignages et les clans du fondateur restent dominants.¹²

Malgré tous ces rapports d'affiliation, le village ne constitue pas un bloc sans faille. Les relations d'entraide dans le travail sont très loin de recouvrir tout le tissu villageois. Elles sont souvent momentanées, ponctuelles et ne représentent que l'un des modes d'organisations possibles. C'est pourquoi elles peuvent être remplaçables par d'autres liens extérieurs au territoire villageois. La séparation des unités économiques (maisonnées ou lignages) n'est jamais qu'imparfaitement dépassée. Cette division objective trouve sa continuation dans beaucoup de domaines politiques, rituels, funéraires, où chacun s'occupe d'abord de ses propres affaires. En dehors du maître de la terre, de son assistant rituel, des détenteurs d'autels particuliers distincts (chasse, battue, guerre, divination, etc.), aucune complémentarité forte et permanente ne réunit tous les groupements lignagers. Les conseils d'anciens n'avaient qu'une autorité souple et épisodique. Le caractère de cette organisation fait qu'en cas d'agression ou de dommage déterminé, les habitants non directement impliqués conservent une liberté de choix réelle. Selon la qualité de l'agresseur, ils s'exclueront ou non de la riposte. D'autre part, celle-ci est toujours susceptible d'être graduée : participation active, aide non agressive, retour

12. Cette structure est particulièrement fréquente dans le nord du pays ; au sud, les configurations ont été plus mouvantes.

à la neutralité. De quel village vient l'attaquant ? Quel type d'agression a-t-il pratiqué ? Selon la réponse, les hommes considèrent qu'il s'agit d'une histoire strictement lignagère ou au contraire que tout le village est menacé.

Malgré la concentration d'intérêts communs, des conflits et même de petites batailles entre groupes de maisons peuvent éclater. La plupart de ces oppositions engagent une minorité de gens (dégâts faits par des chèvres dans un champ, incendie de récolte par un feu de brousse, ramassage des œufs de pintade, adultères, accusations de sorcellerie aux funérailles, griefs de femmes à propos de leurs enfants). Cette fragilité globale va de pair avec un énorme effort des habitants pour annuler ces contradictions. Les liens religieux avec la terre réduisent la portée des incidents villageois : une querelle poussée jusqu'au meurtre entraîne le « départ » symbolique du fautif qui n'a plus le droit de consommer les produits du terroir villageois (céréales, eau, bière de mil, etc.). Seule une réparation rituelle sur l'autel commun le lavera de cette souillure. L'absence d'une justice sociale spécialisée n'exclut pas que de fortes pressions s'exercent à l'encontre d'un homme querelleur et l'obligent à quitter le village. Néanmoins, le maître de la terre, bien que détenteur d'un rôle rituel considérable, ne détient aucune fonction de pouvoir politique. La répression collective la plus vive concerne les vols, les adultères, les rixes graves dans la mesure où ils compromettraient durablement l'entente entre habitants et par conséquent la capacité de défense et d'attaque. Ce souci apparaît dans les précautions prises par les habitants pour accepter un nouveau venu, toujours susceptible d'introduire ou de raviver des divisions.

Le réseau de villages

Cette unité moyenne de quatre à cinq villages comprend à peu près 1200 à 1500 personnes. L'ensemble n'est pas clos, comme on le verra. La définition n'a de sens que par rapport à un village retenu comme centre du réseau. Les villages situés à la périphérie appartiennent aussi à d'autres réseaux dont ils peuvent être le centre.

Quels sont les points de repère permettant à un village de se définir en fonction des villages de son réseau ? Une histoire collective fragmentée est le plus souvent le cadre de référence des solidarités existantes. Son résultat a entraîné la formation des rapports entre villages. Des échanges de coopération dans le travail entre aînés, parents ou alliés matrimoniaux (invitations de cultures et autres prestations, construction de mai-

sons), des activités communes (battues, marchés) se déroulent régulièrement. Des lieux de rencontre pour les fêtes (funérailles, danses de marché) renforcent ces rapprochements intermittents. Les alliances matrimoniales s'effectuent surtout entre les participants d'un même réseau et scellent sa solidité.

Le lignage majeur, le village et son réseau

Cette unité matrilineaire pouvait, grossièrement évaluée, renfermer de 150 à 200 personnes en moyenne. Le lignage majeur sert de cadre matrimonial étendu aux lignages mineurs qui le composent, dans la mesure où un « neveu utérin » d'un lignage mineur peut y exiger des prestations de bétail pour son second mariage.¹³ Les aînés des lignages mineur ou majeur cherchent, pour augmenter la force de leurs groupes, à marier leurs fils à leurs « nièces » utérines : c'est le premier mariage. Les deux types de mariage diffèrent par la forme des prestations : travail pour le premier, bétail pour le second. D'autre part, le second mariage permet de nouer des alliances en dehors des lignages précédents ; on touche alors à la zone de rapt possible.

Pour sa plus grande part, le lignage majeur se localise, avec plus ou moins de netteté, dans un ou deux réseaux intersécants. Des circuits de répartition et de consommation plus larges que le lignage mineur (sacrifices, funérailles d'un ancien célèbre, rites de fécondité, pose d'autel) y sont présents. De même la détention d'un marché peut dépendre de l'appartenance lignagère de son « maître ».

Ces caractéristiques amènent les hommes adultes du lignage majeur à s'allier à des lignages mineurs dans leur compétition avec d'autres lignages ou sous-clans, pourvu que l'enjeu du conflit dépasse les intérêts propres à un autre lignage mineur (héritage, querelles trop éloignées). L'assise combattante des unités plus petites ou des ensembles territoriaux (groupes de maisons, villages) réclame un fondement plus vaste que le simple lignage mineur. On peut avancer un chiffre moyen d'une quarantaine de guerriers dans le réseau, susceptibles de renforcer l'effectif lignager villageois.

Il est tout aussi interdit de se tuer au sein de ce lignage majeur que dans le lignage mineur. En revanche l'entraide y est moins contraignante. Aucun chef lignager n'intervient léga-

13. Lignages mineurs et majeurs sont exogames en ce qui concerne les gens « libres » (*wuo*), tandis que les « captifs » (*dè*) s'épousent partiellement dans leurs groupes et épousent des *wuo*.

lement pour décider la guerre ou pour la diriger. Mais des leaders peuvent se mettre en avant et des aînés âgés de fractions différentes peuvent se consulter.

Dans les frontières d'un réseau intervillageois, la limite pratique des interventions communes n'est souvent pas très nette entre lignage majeur et sous-clan localisé.

L'histoire antérieure avec ses migrations successives a façonné d'une manière précise l'identité et les relations des groupes sociaux, implantés à l'intérieur d'un réseau. Ce dernier est formé par des matrilignages majeurs et leurs sous-clans correspondants. Ces unités à plusieurs niveaux sont inégales entre elles par le nombre, la richesse, la place politique (antériorité, capacité à mobiliser des renforts), la cohésion (c'est-à-dire l'état de résolution des conflits internes dont la base repose sur des contradictions durables de la société). Ainsi une unité quelconque, soutenue par des poignées d'amis ou de parents en voie de migration, est forcément affaiblie. La conjonction d'une région révèle des hégémonies de sous-clans localisés ou de lignages avec une opposition plus ou moins cohérente et forte en fonction des divers épisodes — au premier rang desquels se situent les conflits armés — qui ont marqué les années immédiatement antérieures.

Les solidarités existant entre membres du réseau villageois, davantage encore que dans le simple village, offrent un visage irrégulier, discontinu : elles tracent des surfaces multiples environnées de trous presque complets. Parenté consanguine et alliance matrimoniale en sont les deux principaux supports. Mais dans le dernier cas déjà, les liens sont étroits et déterminés. Beaucoup d'autres circonstances réclament un engagement momentané, même s'il est ritualisé (chasse, grands cultes récurrents...). En dehors des temps de conjonction, la séparation permanente des maisonnées et des groupes de maisons reprend toute son indépendance économique et sa reproduction particulière : de même pour les segments lignagers.

Le marché représente le prototype de ces rapports inversables et précaires. La plupart des gens d'un réseau se rendent au moins à un marché¹⁴ qui n'est pas toujours installé dans ses frontières. On y pratique du troc ou un échange relativement général à partir des cauris : cependant en principe ni les captifs, ni le bétail sur pied n'y sont vendus. A l'époque considérée, le marché fixe un jour de paix. On préserve ainsi non sans mal la

14. En 1931, pour toutes les tribus du rameau « lobi » au sens large, Labouret dénombre 40 marchés (1931 : 352).

possibilité de rencontres entre habitants du réseau, permettant les transactions marchandes et le déroulement des grands rituels (*bir*, initiation). Cependant, comme le montre l'expérience, les marchés sont couramment « rompus », la trêve n'ayant pas résisté aux conflits entre assistants. Et de toute façon, les quatre autres jours de la semaine peuvent être consacrés aussi bien à se battre. Ainsi la paix des marchés n'engage que le jour où ils se tiennent et les sentiers qui y mènent : elle n'implique en rien un ralentissement parallèle des vengeances ou des batailles.

Pourtant au dix-neuvième, la nécessité des marchés se fait de plus en plus régulièrement sentir. De la même manière, certaines obligations écologiques (un point d'eau commun) forcent des villages du réseau à passer des accords de trêve. Bien des activités économiques, de la chasse à la pêche à l'agriculture — cycle saisonnier — poussent les villageois à des alliances véritables, souvent sanctionnées par des mariages ou à des pauses dans le déclenchement des luttes (au moment des récoltes, par exemple).

Les matrignages mineur et majeur, les sous-clans localisés structurent en priorité les champs qu'on vient d'évoquer. En ce sens, on obtient apparemment par simple extension le réseau à partir du village. Les principes d'organisation formelle sont bien constants, mais leur matière n'est pas nécessairement semblable. Un réseau représente une unité de répartition de l'énergie humaine (et de sa reproduction) par le jeu des alliances matrimoniales. Mais son étoffe sociale est plus lâche.

La consistance de cette aire qu'est le réseau se marque par la tenue de réunions rituelles : celles du *bur* (divination), du *bir* (marchés), des funérailles, de l'initiation s'y déroulent entièrement ou y trouvent leur base locale, jamais perdue de vue. La terre d'un *sous-clan localisé* avec sa fraction plus ou moins grande de l'unité généalogique (idéale) incarne la plupart des rapports importants : elle est parcourue aussi par le tissu des patrignages initiatiques. Une vieille femme exprime parfaitement cette prédominance d'un sous-matriclan du clan Palè : « si on prononçait le mot « Jul » dans un endroit jadis, on ne parlait pas par là d'un seul village, mais des gens des villages environnants qui étaient Jul-Palè ».

Cependant, c'est au niveau du réseau que l'opposition entre les divers types de solidarité et l'autonomie très marquée des unités économiques et politiques se matérialise le plus. Malgré les liens tissés par les patriclans et les lignages d'initiation qui instaurent des relations de neutralité entre grou-

pes matrilineaires hostiles, la séparation des villages entre eux est beaucoup plus malaisément dépassée. Ces séries de différences relatives vont éclairer les lois fluctuantes du conflit armé.

Des relations des matrilignages ou des sous-clans découlent des zones de solidarité. Elles prolongent l'accord tacite qui règne en principe dans un village. A l'intérieur d'un matrilignage majeur, chacun défend un lot de bétail. Il préserve évidemment les épouses du groupe, héritées sans contre-partie. Il agit aussi agressivement pour ravir certaines femmes à autrui. Dans cette unité de combat, (et à plus forte raison à l'intérieur d'un lignage mineur) on ne se venge pas s'il y a meurtre d'un des membres par un autre : on « casse l'arc ». Enfin, au niveau supérieur, le sous-matriclan peut aussi intervenir ; ainsi se définit l'aire la plus large au sein de laquelle on s'apporte un soutien actif. On distingue cependant entre l'obligation *absolue* de venger un membre de sa maison et l'entraide éventuelle dans le lignage majeur ou le sous-clan.

Les zones de neutralité sont d'abord celles que dessinent les liens de patrilignages initiatiques ou de patriclans. Entre ceux qu'unissent de tels liens le meurtre est interdit. La neutralité est aussi l'effet des relations d'arbitrage (*moldara*, sing. *moldar*) qui associent entre eux, dans un réseau donné, des sous-matriclans précis (Timbulbi Hien et Posadar Kambu par exemple). Un « arbitre » peut interrompre batailles ou vengeances avec de la cendre et des feuilles de karité. Une certaine concentration à la fois de solidarités et de neutralités à l'intérieur d'un réseau entraîne l'existence de groupes de villages alliés dans les conflits armés. De même, la présence d'alliés matrimoniaux favorise très souvent des accords de ce type. Ces zones soit de bienveillance soit de neutralité mutuelle jouent un rôle considérable. Sans elles, la poursuite des combats aurait des effets soit d'intégration soit de désintégration : de tels phénomènes menaceraient à la longue l'existence propre des maisons, des groupes de maison et des villages et les rapports de productions spécifiques. En outre, pour que les marchés puissent avoir lieu, il faut ces possibilités d'arrêt des combats ; et c'est ce qu'exigent aussi la chasse et l'agriculture.

Les zones d'hostilité recouvrent les liens où nulle solidarité, économique ou autre, n'est décelable. A ces gens, on ne peut que prendre leurs épouses ou leurs biens, mais pas dans n'importe quelle circonstance. On les côtoie tous sur les marchés avec grand risque d'affrontement. Dans un réseau de villages, le rapport d'étrangeté va croissant. Les plus proches (toujours

avec ce caractère momentané) sont des « hôtes » (*kpakpal*) associés avec le commerce, la divination, la chasse, la parenté avec des co-villageois. On les défend ou on les venge presque individuellement. Ensuite viennent des gens d'un autre clan et d'un même réseau, puis d'un autre clan et d'un autre réseau, puisque ces aires se recoupent. Avec ces étrangers presque complets, mais parfois connus, on peut pratiquer le rapt des femmes et du bétail, s'injurier, faire une joute de devises provocantes. Quant aux étrangers inconnus, ils sont souvent tués dès qu'ils sont seuls. L'insécurité est totale dès qu'on prétend dépasser — mis à part les liens d'initiation — les frontières de son réseau et parfois même de son village, car un village peuplé « d'étrangers » (*sodara*) peut constituer un groupement hostile à l'intérieur du réseau.

On peut discerner ainsi une zone de rapt, où bétail et femmes sont liés, le premier servant d'équivalent aux secondes (dotes, réparations, etc.). Les hommes ravissent des femmes aux hommes de leurs sous-clans opposés ou de leurs clans extérieurs. Tous ces événements et leurs conséquences se déroulent en fait dans des limites définies, à condition de bien voir que ces frontières ne sont pas discontinues, mais relatives, progressives et parfois insensibles. Ce n'est pas qu'elles n'aient aucune validité, mais elles peuvent en avoir une différente pour deux hommes voisins en diverses occasions.

Cette unité sociale a des caractéristiques territoriales propres. Comme les réseaux interfèrent, il n'y a pas de véritable rupture d'occupation spatiale entre eux. Ainsi, les coquillages servant de monnaie (cauris) circulent largement par une multiplicité de faibles échanges. Et de même, le conflit armé ne saurait avoir de fin absolue ni dans l'espace ni dans le temps. Mais par ailleurs, chaque réseau a ses propres fonds productifs — terroirs, pâtures, aires de gibier — dont on ne peut s'éloigner beaucoup. La distance entre deux villages finit par créer la neutralité. Ses pires ennemis, personne ne les voit jamais. Une limite d'intervention réelle existe en pratique pour tout le monde. Sauf exceptions très rares on n'attaque ni ne repousse des villages situés à plus de vingt kilomètres.

La région

Les réseaux de village forment des unités régionales comprenant une moyenne de douze villages. Ces régions sont désignées soit par le nom d'un premier village, soit par celui d'un clan dominant, soit encore par celui des habitants installés sur un site particulier : près du fleuve, sur une colline...

Il existe des zones productives différenciées selon la nature des sols (céréales ou ignames), la spécialisation artisanale (poterie et vannerie), la richesse du sous-sol (or et fer). Mais on rencontre peu de grandes variantes régionales dans les activités économiques, les modes de résidence et de tenure foncière. Il en va de même dans le domaine des instances religieuses, en particulier des autels claniques existant sur place.

Une région constitue de façon formelle et informelle une unité culturelle qui prévaut dans certaines circonstances. Elle n'est pas homogène, puisque chacun de ses éléments recherche la diversité. Mais elle vise aussi à apparaître au dehors comme dotée de signes distinctifs. Ses habitants observent, quelque soit leur clan des règles cérémonielles (date des secondes funérailles ou des marchés) et des fêtes communes (danse du *bir* au marché, participation à des *bur*, initiation). Les chemins des morts suivent les mêmes parcours qui commencent au grand marché de la région. Dans certaines zones d'hégémonie clanique, le mode d'utilisation des cauris tirés de la vente du sorgho est identique. Un savoir local propre (fondation de villages, lieux sacrés, marchés de sorciers) et des expressions usitées seulement par les proches voisins contribuent à définir le sentiment d'appartenir au même « monde » (*di*). On y apprend les performances réalisées par les grands devins ou guérisseurs, par les grands meurtriers. On y constate la richesse de certains.

Cette unité n'entraîne aucune entente collective dans le conflit armé. Jamais une région ne s'unit pour en attaquer une autre. Les seules actions communes peuvent concerner de petites zones en contact avec des populations voisines. Les oppositions concrètes entre segments de matriclans ou entre villages s'affirment surtout quand les territoires de ces différentes unités sont proches. C'est donc à l'intérieur d'une région ou à sa périphérie que s'imposent les règlements de droit ou de fait qui permettent la défense des intérêts de chaque groupe (maisons, villages, lignages, clans). Les manquements reconnus sont sanctionnés par des pratiques variables selon les rapports des protagonistes.

La région renferme des villages dont l'autonomie dépend du nombre d'hommes pouvant porter l'arc et du degré de leur solidarité interne qui est appelé à se modifier au fur et à mesure qu'un village donne des preuves répétées de défaillance ou inversement révèle un excès de force dans les luttes. Un village faible doit sauvegarder son intégrité par un jeu subtil d'alliances, tandis qu'un village puissant veut s'imposer presque par

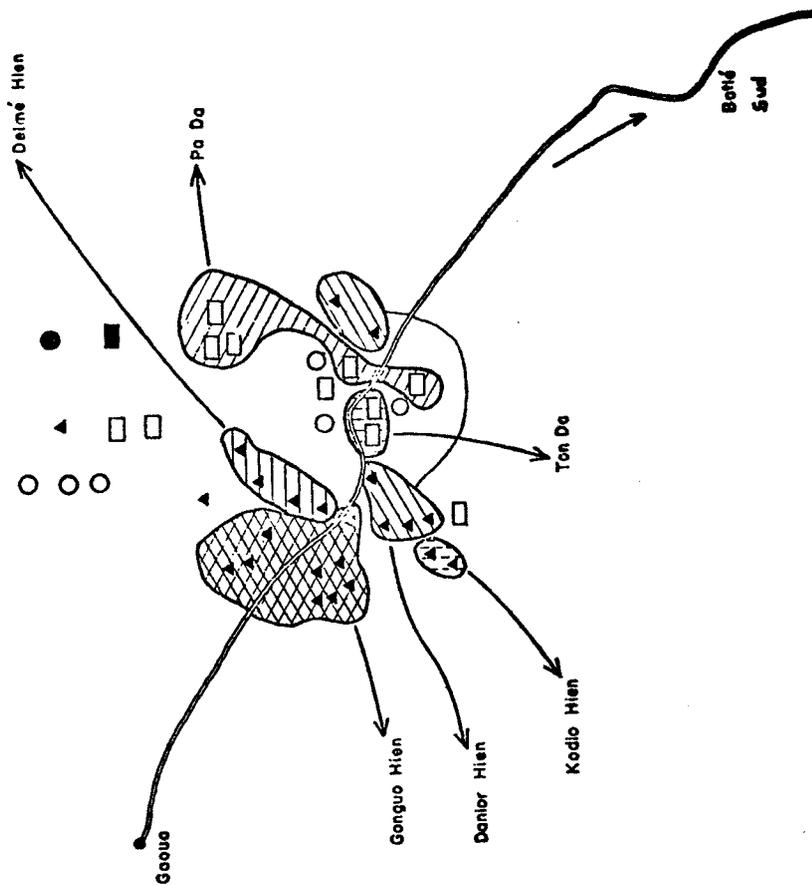
lui-même. La remise en cause fréquente des rapports de force semble empêcher la suprématie absolue et constante d'un village ou d'un sous-clan.

Le sous-matriclan et la région

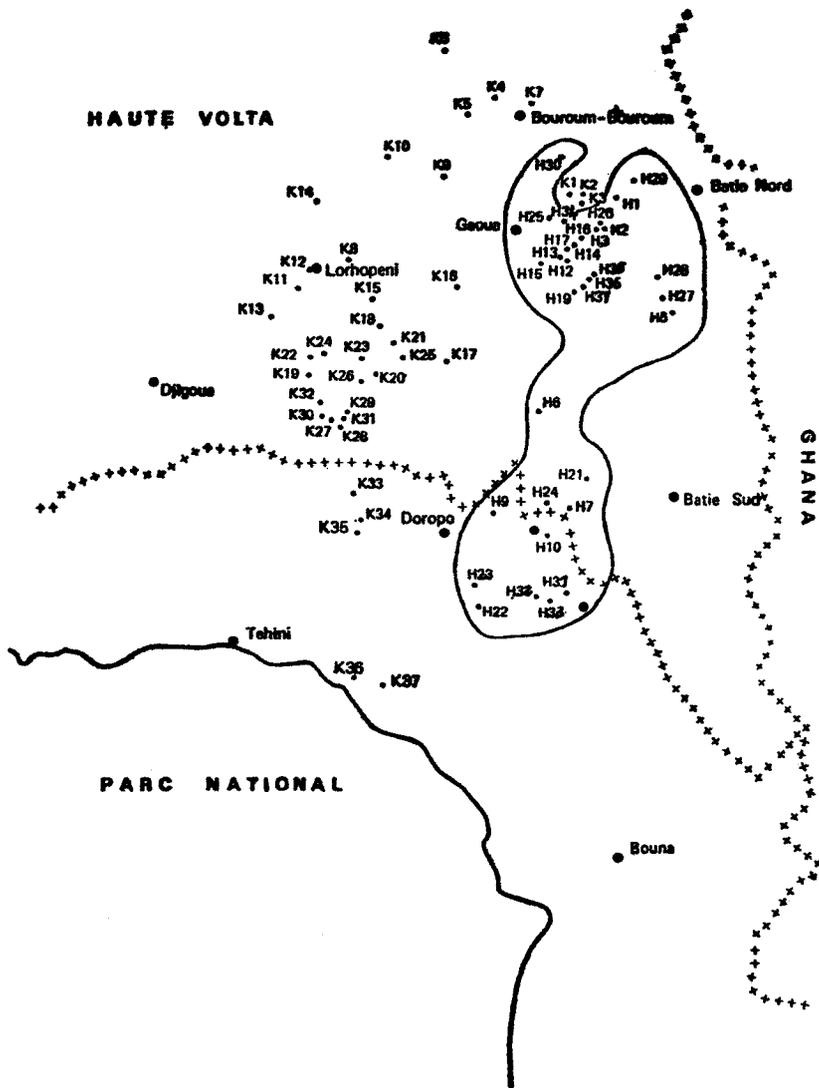
Un clan important comme celui des Hien est plus segmenté qu'un clan inférieur et son unité clanique est considérée comme moins solide. Chaque clan occupe des portions d'espace assez connues, qui recouvrent en partie le territoire habitable d'une région. Mais l'hégémonie clanique ne produit pas un ordre social permanent. Des rivalités entre segments de clans et autres clans se manifestent dans une compétition pour détourner les biens détenus par les autres. Le motif principal relève d'une volonté moins d'appropriation illimitée — elle survient presque par hasard quand l'ennemi cède totalement — que d'intimidation obligeant les parties concernées à mesurer leur puissance respective. La majorité des femmes ravies sont restituées aux groupes (père, alliés matrimoniaux) dont elles dépendent, après négociation, rixe violente ou même bataille intervillageoise. De même pour le bétail capturé. S'il est vrai qu'un clan fort est plus à même de se procurer des étrangers à son groupe par capture (femmes et captifs) ou par achat (captifs), les alliances entre villages semblent déjouer les manœuvres permettant à un groupe d'accumuler effectifs et richesses.

Toutefois, un processus graduel d'expansion territoriale de sous-matriclans ou de clans peut, sur des dizaines d'années survenir sans stratégie préméditée ni but ouvertement défini. Un tel mouvement peut être le résultat d'une série d'affrontements : il n'est jamais l'enjeu d'une bataille. Un village incapable d'assurer conjointement sa défense armée et sa production vivrière doit tôt ou tard céder son terroir face à un danger devenu permanent. Ainsi un petit noyau de gens venus du nord s'installe dans le sud à Midebdo pour fuir un village de Da (matriclan) trop proche et trop agressif (les pertes humaines sont jugées trop fortes). Aucune annexion véritable n'a lieu. Le territoire abandonné est parfois utilisé comme « no man's land »¹⁵ servant de pâturage, d'aire de chasse ou de cueillette. Des migrants, amis des agresseurs précédents, fonderont peut-être à proximité un village nouveau.

15. Ce mouvement d'expansion graduelle a été très bien analysé par G. Wagner chez les Bantou Kavirondo du Kenya (1964 : 195).



- ▲ Hien
- Kambou - Nufé
- Palé
- Da
- Samé



Ces hégémonies claniques s'établissent en même temps que chacun défend ses intérêts relatifs. Elles n'empêchent pas un intense mouvement d'égalisation des rapports, présent dans la plupart des conflits.

Le pays lobi

Environ une vingtaine de régions de densité inégale composent le pays lobi. Celles des zones frontalières sont également habitées par les voisins Gan, Tegessye, Birifor et Dagari. Les rapports des Lobi avec l'extérieur ne sont pas systématiquement belliqueux. Leur expansion territoriale s'est passée dès le dix-huitième siècle avec une relative facilité. Ils n'ont pas eu à combattre les précédents occupants pour récupérer leur territoire ni à se défendre d'une attaque menée par des envahisseurs. Leur progression vers le sud et vers l'ouest fut continue. Leurs rencontres avec les précédents occupants ne tournèrent pas en affrontements : les Lobi s'imposent en investissant les lieux et en fondant des villages. Lorsque leur concentration s'accroît, les groupes étrangers se replient dans une zone vacante. Les Gan, au nombre de 8000 environ, ont procédé ainsi. D'autres populations telles que les Tegessye, qui forment un groupe plus segmenté et éparpillé que les Gan, ont été partiellement incorporés au groupe lobi dont ils ont emprunté de nombreux traits culturels. Leur bon voisinage s'est scellé par des intermariages et des activités rituelles communes (initiation). Quant aux Birifor, et aux Dagari, leur expansion s'est orientée vers les terres inhabitées ou récemment abandonnées par les Lobi.

L'expansion territoriale lobi n'a pas eu ainsi pour condition ni pour conséquence inévitable des luttes contre d'autres tribus. Des incidents frontaliers se sont quand même produits lors de la mise en place des populations au sud-ouest de la Haute-Volta actuelle. En dehors des Birifor, les autres tribus du rameau n'offrirent aucune résistance. Au dire des intéressés et de leurs voisins, les Lobi étaient les plus nombreux et les plus combattifs.

Face à des populations différentes au nombre très inégal, les Lobi ont entretenu des relations diverses. Avec les Dioula, ils étaient en rapport soit de commerce et d'hospitalité, soit d'hostilité (pillage, attaque d'un marchand, meurtres), selon les régions. Avec les Gan, ils choisirent de leur demander la terre le cas échéant et de les tenir à distance. Les Tegessye étaient un adversaire trop faible. Seule la ligne frontalière des Lobi avec les Birifor et les Wile présentait une série de réseaux

contigus, dont les rapports s'écartaient sans doute assez peu de ceux qui s'établissaient entre deux réseaux lobi.

Pourtant des liens unissaient ces peuples à des degrés variables : commerce (souvent sur des marchés fréquentés en commun), apprentissage mutuel des spécialisations (forge, poterie, vannerie, initiation). En outre, des noms de clans similaires associaient ces peuples dans les mêmes types d'alliance ou d'opposition.

Le pays et le système clanique

Le pays lobi proprement dit, si fragmenté soit-il, présente une unité bien réelle, en dépit d'un mouvement de restauration clanique qui a commencé pendant la période coloniale, qui se poursuit encore aujourd'hui et qui peut masquer la division en sous-matriclans guerriers telle qu'elle existait en 1900. Les quatre ou cinq grands autels claniques (*watil* du matriclan) sont tous à proximité de la Volta Noire au nord : le recrutement de leurs prêtres se fait dans des familles résidant sur place. Des sacrifices éminents y ont lieu pour réparer les infractions très graves. Tel est le système de références sociale, mentale et spatiale des groupes lobi dans leurs migrations avec une répartition correspondante par zones (Hien sur telle bande nord-sud, Kambu sur d'autres parcours etc.). Les plus petites unités sont ainsi relativisées par l'existence des grandes. La hiérarchie rituelle s'appuie sur cet agencement : beaucoup de villages limitrophes de la Volta détiennent un corps privilégié de connaissances religieuses et historiques. La quotidienneté se règle dans les villages ; les événements plus généraux au sein d'aires rituelles intermédiaires. Les faits rares, catastrophiques, scandaleux, de même que les bénéfiques les plus hauts (fécondité de tout un matriclan) sont rapportés au niveau supérieur.

Cette prépondérance des centres rituels au nord, près du fleuve, éclate de la même manière dans l'initiation. Les patri-clans, bien que beaucoup plus nombreux que les matriclans, obéissent à une convergence au sommet dans la même zone. La grande fête du *bir* qui relaie l'initiation pendant six ans, provoque un rassemblement dans les lieux proches encore de l'aire la plus sacrée avec des délégués venus de presque toutes les régions.

On découvre à la fois une étonnante diversité et une absence de rupture culturelle entre ces groupes sociaux. Leur unité procède d'une histoire commune en partie antérieure à leur

traversée de la Volta. Chaque patriclan initiatique en évoque un fragment par ses rituels et son parcours. Les mêmes cauris circulent aussi à travers tout le pays dans des unités sociales assez comparables. Même sans le vouloir, les maisons, les lignages, les sous-matriclans et les villages préservent en réalité un territoire unique bien plus vaste que leur réseau. La coordination d'ensemble n'est jamais guerrière, mais elle est le résultat des mêmes mécanismes accomplis séparément.

II. LES FORMES DU CONFLIT ARME

L'armement est toujours le même : arc en bois dur, flèches barbelées de 60 cm dont les pointes en pierre et surtout en fer sont empoisonnées avec le suc du *Strophantus*, carquois de taille variée contenant de 10 à 200 flèches, massue, hache, couteau, cornes et sifflets d'appel. Dans chaque réseau existent des semi-spécialistes en mesure de fabriquer l'ensemble. Les villages d'une telle zone ont par conséquent leur autonomie d'armement. Ainsi un sous-matriclan localisé se suffit à lui-même.

Seuls les hommes adultes se battent. Ils jouissent du privilège exclusif mais terrible d'entrer dans le seuil proche de la mort. Qu'ils le franchissent et ils devront tuer ou être tués. C'est une question d'honneur. Des peintures de bataille ornent leurs visages, leurs membres, leurs corps. Mais on ne lutte pas toujours de la même manière.

Sans se battre en personne, les femmes jouent un rôle important dans les combats. Elles avertissent par leurs chants et leurs cris les hommes du village que l'ennemi s'approche, ou appellent à l'aide les villages alliés. Labouret les décrit ainsi en action :

« Nues, le sexe à peine voilé par un paquet de feuilles passées dans une ceinture de fibres, les seins ballotant et claquant contre la poitrine dans leurs courses furieuses, gesticulant, menaçant, hurlant, elles insultent l'ennemi, son ascendance et sa descendance la plus reculée, l'accusent de sortilèges, d'infamies diverses, de maladies honteuses, affirment en termes véhéments et démonstratifs la supériorité de leurs hommes à tous les points de vue, interpellent ces derniers, leur prodiguent des flatteries, promettent de se donner à eux après la victoire. En même temps, elles bondissent, ramassent les flèches tombées, les passent aux combattants, apportent à ceux qui sont altérés desalebasses pleines d'eau et de bière de mil, qu'on absorbe à longs traits rapides, derrière un rocher ou un buisson. Elles s'efforcent en un mot de réaliser, par le moyen de leurs personnes affairées, les trois facteurs les plus importants du succès : la supériorité

morale, la supériorité en munitions, un ravitaillement empressé, qui soutient les courages ».¹⁶

Les Lobi accordent un statut particulier aux femmes dites *kerkun* (femme-homme) qui osent se mêler aux guerriers pour les ravitailler en eau ou en munitions et transporter les blessés hors du champ de bataille. Des femmes peuvent même employer un bâton pour assommer un adversaire. Quelques-unes ont été *keldar*, c'est-à-dire « meurtrières ».

Selon les circonstances, un homme se battra d'abord, ou exclusivement, au corps à corps, à coups de bâton ou de pierre. Il semble admis que cette forme de violence puisse exister entre les personnes qui ne doivent pas s'entretuer. Des « frères de patriclan initiatique » ou des voisins unis règlent leur affaire à coup de bâton. Des modes d'affrontement sont même prévus d'avance pour certains jeux. Il existait, par exemple, un jeu de hasard qui se jouait souvent entre les hommes du même village ou de villages alliés : chaque participant pouvait engager dans cette partie de cauris (le *ghan*) ce qu'il possédait, volaille, bétail, maison (celle du perdant était détruite) et même épouse. En cas de querelle (*kiil*), seule la lutte à main nue était permise. La graduation des actes de violence est particulièrement établie dans les joutes de devises. Les premiers propos échangés entre deux hommes qui se rencontrent pour la première fois (par exemple, sur un sentier de « brousse ») portent sur la devise (*kun iri*, ou « nom d'homme ») que chacun s'est attribuée. Son sens peut être changé d'agressivité : *kérambi*, « je vais te tuer et les femmes vont pleurer ». L'échange de devises est vite suivi d'injures : « qui t'a permis de te donner un nom pareil ? tu ne le mérites pas ! » ; la réponse peut être : « je ne suis pas une femme pour que tu oses m'injurier ». Les deux hommes s'éloignent alors de quelques pas et s'informent mutuellement de leurs liens de parenté. S'ils appartiennent au même sous-clan, ils se congratulent de porter chacun un nom qui témoigne de leur bravoure. S'ils sont des « arbitres claniques » (*modalara*), ils se contentent de baisser leur arc sans ajouter de paroles aimables ; au pire, ils se lanceront quelques pierres. Mais deux « ennemis claniques » (*sodara*) n'ont aucune raison de maîtriser leur colère : ce sera à qui décochera la première flèche. C'est pourquoi, en cas de mauvaise rencontre, un lobi tente toujours de se mettre à la droite de la personne qu'il croise : il est en meilleure posture pour viser juste et vite.

16. Labouret 1916 : 294.

Par contre, si une querelle entre deux personnes fait une victime, on considère qu'il y a une « dette » (*hil*, au sens propre, signifie tant « emprunt » que « dette ») entre les deux parties concernées. La mort d'un homme, sauf si elle résulte d'un affrontement entre les membres d'un groupe solidaire (sous-matriclan, etc...), doit être vengée. On cherchera à affaiblir le groupe adverse en tuant l'un des leurs. La représaille (*hil-tir*, « effacer la dette ») n'est pas seulement amenée par un meurtre. Elle peut s'exercer en cas de détournement de biens (de bétail surtout) et de personnes (rapt de femmes). La rétorsion s'établit selon un principe d'équivalence. On ne venge pas la mort d'un parent en volant des bœufs aux auteurs de l'homicide ; un meurtre amène un meurtre. L'enlèvement d'une femme implique que le groupe lésé se dédommage : on ne reprend au ravisseur ni ses récoltes, ni ses volailles, ni ses cauris. Faute de conciliation entre les intéressés, un premier raid s'organise pour razzier des bœufs ou même une femme « quelconque » du village où réside le ravisseur. La riposte peut être immédiate ou différée, solitaire ou collective, clanique ou villageoise. L'issue des représailles est décisive pour la suite des événements. Si la dette est effacée sans qu'il y ait eu de victime, les hostilités peuvent cesser. S'il y a mort d'homme, ou si le vengeur reprend plus que son dû, les réponses s'enchaînent le plus souvent. En outre, les rapports entre les protagonistes jouent en faveur de la poursuite ou de la limitation des hostilités.

Une sémantique de la violence codifie ses circonstances et l'intensité de sa mise en jeu. Les expressions *lobi* en suivent le tracé qui ne va pas seulement du relatif à l'absolu en une échelle graduée, mais distingue aussi entre des niveaux de qualité différente. On ira des mots aux pratiques, sans retrouver parfaitement les distinctions posées. Loin d'introduire ainsi une coupure radicale entre les discours et la réalité, les récits locaux révèlent après la catégorisation initiale, une sorte de « flou ».

« *Les flèches chaudes* » (*sin puo*)

On rencontre d'abord cette riposte qui n'intervient qu'en cas d'homicide ; elle implique une dette bien particulière. La victime a été tuée par des hommes qui font partie de ses groupes proches, ceux dans lesquels son meurtre n'aurait jamais dû se produire. Néanmoins, on reste en dehors du sous-matriclan (et de ses descendants agnatiques) où un meurtre est un sacrilège presque irréparable, surtout s'il est accompli dans un

lignage. On se trouve également hors du patriclan initiatique et de ses divers segments, où il en va de même. Dans cette zone intermédiaire entre la plus forte proximité, celle du noyau communautaire localisé, et le début de l'extériorité, il est inconcevable de se venger. Pourtant, on peut répondre à l'agression par une légitime défense, provoquée par une perte humaine (blessure ou mort) et accomplie dans le feu de l'action. C'est ce que transcrit la formule des habitants. Cette situation d'affrontement existe soit dans le même village, soit entre sous-matriclans d'un même clan, soit entre sous-matriclans « arbitres » (*moldara*), soit enfin entre villages politiquement alliés. Dans l'ordre décroissant, il devrait toujours s'agir d'une circonstance exceptionnelle, quelque peu absurde, puisqu'elle risque de miner la puissance des groupes qui assurent la force offensive et défensive de chaque personne dans toute maison et au moins la neutralité des autres. C'est pourquoi il est rare que le conflit se poursuive. On le vérifiera aisément : le combat remettrait en cause l'existence des unités elles-mêmes. Des villages subiraient une désertion totale ou partielle, des clans seraient contraints à exclusion des fautifs, des alliances inter-villageoises se rompraient, des sous-matriclans se trouveraient en état d'opposition, voire de sécession, ne reconnaissant plus le même autel clanique (*watil*) et pouvant désormais entretenir une hostilité réciproque.

Ainsi un homme du matriclan Da rapporte comment les sous-clans Pol et Kpa sont devenus « ennemis » (*sodara*) :

« A l'époque où les Da étaient unis, des Hien, fils d'un Kpa Da, ont tué un Pol Da. Les proches utérins de la victime sont venus attaquer la maison du meurtrier : le père fut obligé d'aider ses fils à se défendre. Ensuite les deux sous-clans se sont combattus, comme s'ils n'étaient pas du même *tyar* ».¹⁷

Au contraire, un bref récit d'une bataille survenue au marché de Doudou vers 1930 illustre bien le fonctionnement des mécanismes de conciliation :

« Un homme d'Iridiaka, du sous-matriclan Delmé Hien et un homme de Doudou, également Delmé Hien avaient bu beaucoup de bière de mil au marché. Le second a donné un coup de gourdin au premier. Les gens de son village (Iradiaka) ont manifesté leur désaccord. Il y eut un combat de flèches. Le résultat en fut : quatre morts à Iridiaka et quatre blessés à Doudou. Tout cela se déroulait au marché. « Le marché était brisé ». Deux jours après, on a appelé un Kambou (« arbitre rituel des Hien ») qui a « cassé

17. Récit d'un informateur de Gaoua.

l'arc » pour mettre fin à la bataille. Il n'y eut pas de vengeance puisque les victimes étaient du même sous-matriclan ».

Une telle histoire est révélatrice d'abord par sa brièveté. De longues narrations sont beaucoup plus difficiles à obtenir des participants ou de leurs descendants : car ils considèrent avoir livré l'essentiel. A quoi bon s'étendre sur un évènement semblable plutôt que sur vingt ou cent autres d'allure voisine ? Cependant, si court qu'il soit, le récit est complexe et sa matière doit être décomposée.

En un sens, ce conflit pourrait se ranger dans la rubrique des batailles de marché (*ja-sin* = « flèche du marché ») : cet endroit est en principe un lieu de paix dans le rythme régulier des semaines locales. La violation de ses interdits ne saurait, quoique fréquente, être relevée comme la norme. Mais d'un autre côté, cette querelle entre deux adversaires ne s'est pas limitée aux protagonistes directs. Elle a dégénéré en bataille entre villages au marché. Laissons de côté pour l'instant ces deux composantes pour ne retenir que « la flèche chaude ».

Une querelle au marché qui se serait passée entre « étrangers » (*sodara*) ou quasi-étrangers, n'aurait eu aucune raison d'être ainsi qualifiée : la riposte serait allée de soi. Quant à l'escalade, elle aurait sans doute suivi, vu le nombre de victimes. Relevons au passage le caractère assez fictif de l'égalité des pertes, qui est censée amener la fin des hostilités étendues.

Le noyau pur est maintenant isolé avec ses propriétés. La querelle initiale oppose deux membres d'un même sous-clan, mais résidant dans des villages alliés voisins (4 à 5 km). L'agression subie (blessure ?) par l'homme du village d'Iridiaka a ému suffisamment ses co-villageois pour qu'ils tirent aussitôt des flèches contre l'homme de Doudou et les siens. La colère subite explique ce fait blâmable, puisque l'appartenance des adversaires au même sous-clan aurait dû empêcher toute action vraiment violente entre eux. Dans la « chaleur » du conflit, le mal s'est fait. Il n'est justifiable que par son immédiateté. Quelle que soit l'ampleur des pertes ultérieures (à l'échelle lobi, elles sont lourdes), les opposants, une fois calmés, en reviennent au règlement rituel. Malgré l'extension de cette rixe de marché en bataille de villages, les intérêts majeurs de l'unité du sous-matriclan prévalent. La procédure normale est utilisée deux jours après : c'est un « arbitre » Kambou (d'un sous-clan déterminée, allié par arbitrage aux Delmé Hien dans la région) qui stoppe les hostilités. On ignore s'il est déjà intervenu au cœur de la bataille avec son rameau de karité et sa cendre. Toujours est-il qu'il se rend chez les victimes pour

«casser l'arc», modalité de réparation déjà entrevue qui n'a de sens qu'au sein d'une unité clanique — essentiellement le sous-clan et ses segments. La mise en œuvre d'une vengeance est à écarter totalement. De toute manière, même si on rétablissait les éléments complexes de l'histoire, on ne se venge pas au niveau de son village, si aucune autre composante extérieure au sous-matriclan n'est engagée dans la représaille. Par contre, on l'a vu, on peut voir une bataille villageoise instantanée.

Remarquons le caractère historique de cette normalité qui, à un moment donné, s'impose comme étant celle d'une formation sociale, mais qui reste une notion concrète éminemment variable. A la date du récit (1930), la norme se fait jour pour ce qui est de la réparation du dommage causé : à l'intérieur du sous-clan, on « casse l'arc », comme prévu dans les usages lobi depuis longtemps, semble-t-il. Mais, ceci mis à part, l'affaire se donne comme singulière relativement aux affirmations sur les conflits armés des habitants ! En effet, l'interférence d'une rixe de marché et d'une bataille entre villages a bel et bien entraîné un meurtre dans le sous-matriclan Hien. L'époque tardive de la série de conflits peut expliquer cette transformation d'importance. L'unité des clans et des sous-clans est de plus en plus proclamée et de moins en moins appliquée à travers les derniers épisodes d'hostilité. Ce changement a peut-être trouvé sa place avant la période coloniale. Sans doute, au moment de notre coupe synchronique (1900), la hiérarchie des composantes s'était-elle déjà modifiée : des sous-clans voisins se battaient entre eux et d'un village à son village rival, ce n'était pas un tel crime que de se tuer à l'intérieur d'un sous-clan du même réseau villageois, surtout si les autels claniques étaient distincts. Le clan Hien était le plus divisé des quatre grands clans.

La notion de « dette » (hil) et le reste de son champ d'extension

La dette commence à apparaître, entre individus et entre groupes, avec la « flèche chaude ». En effet, dans le sous-matriclan uni et le patriclan localisé, l'offense exige une réparation souvent impossible envers des instances religieuses (grand autel clanique proche de la Volta Noire qui vient relativiser les intérêts des petits segments), mais humainement parlant, il n'y a pas de « dette ».

Quand la dette se présente dans le champ social d'un individu par exemple, c'est qu'on est sorti des noyaux communautaires dans leur fonctionnement véritable : on a vu qu'il convenait de

séparer le réel du fictif cas par cas, c'est-à-dire l'histoire concrète des lignages et clans de leur simple découpage généalogique.¹⁸ La notion de *hil* balaye tout le champ des possibles.¹⁹ Si on la prend dans sa portée la plus générale, elle se réfère à plusieurs registres dans les situations d'affrontement. Celles-ci sont répertoriées par leurs causes :

- injures graves.
- rapt d'une femme (et plus rarement d'un homme), vol, pillage. On distingue soigneusement alors le « rapt doux » et le rapt « violent » des femmes.
- blessure ou homicide.

Ce catalogue schématique suffit à montrer que cet ensemble de causes est commun à toutes les formes d'hostilités prolongées. Si on en reste là, même en le détaillant, cet instrument n'a aucune valeur discriminante pour classer les conflits armés. La typologie lobi ne définit jusque là qu'une somme de motivations nécessaires, mais non suffisantes.

En effet, une distinction fondamentale commande le classement de tous les conflits armés. Les Lobi différencient au moins deux sortes de lutte : d'une part les « flèches de matriclan » (*tyar-sin*), d'autre part les « flèches de village » (*di-sin*). Cette distinction leur semble parfaitement claire, mais ils reconnaissent que ces deux genres de conflit, loin de s'exclure, se déclenchent mutuellement. Ils ne sont pas engagés pour les mêmes raisons et ne comportent pas le même développement. Mais pour un observateur extérieur, la chronique des événements particuliers fait sans cesse interférer les deux types d'hostilités.

Les « flèches de matri-clan » (tyar-sin)

Certains conflits sont récurrents dans leur aspect le plus habituel. Les explications orales des habitants nous livrent ces sortes de codes très explicites, qui guident leurs pratiques :

« Si un homme enlève dans un autre village une femme mariée ou proposée, son père doit confier la femme à l'un de ses amis afin qu'il la rende au mari. Si la femme réussit à s'échapper de la maison de son mari une seconde fois, le père de l'homme recommence l'opération. La troisième fois, il parle à la mère du

18. Dont on croirait pouvoir déduire un ensemble de règles mécaniques.
19. L'hypothèse que nous tentons de vérifier sur les conflits armés tendrait à prouver la nécessité de ces possibles dans des situations déterminées.

ravisser, laquelle à son tour va expliquer l'histoire à son oncle utérin ou frère. L'oncle direct du ravisseur est chargé à son tour de restituer l'épouse à son mari. Le père refuse d'intervenir pour éviter de se mettre mal avec son fils, qui pourrait penser : « mon père ne veut pas que j'aie une femme ». Si la femme s'enfuit une quatrième fois, le mari envoie une corde nouée autant de fois qu'il réclame de bœufs. Le ravisseur va demander à son oncle utérin s'il est capable de payer. Il peut enlever un nœud de la corde et la renvoyer. Le mari peut entrer en fureur : cela peut être le début des hostilités. L'affaire peut devenir grave et on renvoie la femme chez son mari. Quand aucun arrangement n'est possible et que les villages de l'amant et du mari sont très éloignés, le mari dit : « bon, je vais enfoncer sa porte et prendre des bœufs ! » Les gens de son village tentent de l'apaiser, lui recommandant de ne pas se fâcher... *Si les villages sont proches, il n'y a pas de pardon possible.* Personne n'essaie d'intervenir pour les empêcher de le faire. Le mari et ses parents (frères utérins, etc.) vont le matin de très bonne heure enfoncer la porte, font sortir les bœufs, prennent quelquefois davantage que le nombre réclamé et partent. Les gens du village interviennent en disant : « pardon, prenez ce qu'il vous faut, mais pas plus ! » ».

Nous voyons qu'il existe un lot de femmes à la fois de nature lignagère (matrilinéaire), sous-clanique et villageoise. Les liens de filiation sont les plus importants à ce niveau. Ce lot est formé non seulement de parentes utérines à préserver, mais aussi de parentes matrimoniales : épouses et jeunes filles promises ou fiancées. Cet ensemble doit être défendu par les lignages et les sous-clans localisés face aux enlèvements, qu'ils se passent de gré ou de force. Seule leur intervention active, en effet, assure la permanence de cette détention par les hommes et d'une manière plus large par tout le groupe. Nulle instance juridique et d'une manière plus large nul pouvoir politique supérieur ne se chargent de la garantir.

Ce rapport de force avec le dehors est extrêmement différent de celui qui se manifeste dans les maisonnées et les unités lignagères et sous-claniques. Les groupes ne reproduisent pas à l'extérieur leurs relations internes. L'autonomie, l'indépendance qui caractérisent ces dernières se prolongent bien, si l'on veut, mais sur un mode obligatoirement agressif.

Cependant, la présence de procédures à l'amiable après le rapt sans violence d'une épouse est bien visible. Une zone se marque où le père du ravisseur est responsable des agissements de son jeune fils. On traite alors de maison à maison, quoiqu'avec un intermédiaire. Mais le préjudice de l'enlèvement ne s'est produit que deux fois.

A la troisième, tout semble changer. On n'a pas affaire à ces rapt ordinaires qui restent de l'ordre d'une permutation provisoire : la vraie « possession » des femmes est mise en cause. Alors lignage mineur, majeur et même sous-clan localisé interviennent. Ces groupes sont très voisins de ceux qui sont dotés d'une faculté d'action combattante, si le conflit l'exige.

Pourquoi ? On le saisit assez nettement si on remarque que ces groupes répartissent l'énergie humaine dans la production et le combat.

Ces groupes sont donc aussi ceux qui réclament en échange de la femme ravie des bœufs à un taux correspondant à la compensation matrimoniale, augmenté éventuellement du prix des autres dommages. Si cette réparation n'est pas obtenue, alors la « flèche clanique » ne peut que se déclencher. Elle partira forcément des principaux intéressés, soutenus ensuite par la solidarité plus large de leurs groupes.

Le règlement prend toujours à un moment l'allure d'un défi. On peut en rester là, si l'adversaire cède : ce qui est raconté à un moment.

Enfin, le texte distingue bien entre une zone résidentielle proche où le danger serait grand de se montrer faible après une offense et une zone éloignée où la représaille peut attendre et même s'atténuer jusqu'à être progressivement oubliée.

Lignages et clans protégeraient de la même manière leurs biens matériels du vol, leurs terrains de chasse, de pêche et d'agriculture de toute atteinte surtout de la part d'un étranger.

Parmi ces dommages causés aux groupes utérins, les plus insupportables proviennent des blessures graves et surtout de l'homicide. Il en résulte inévitablement des représailles au moins équivalentes. L'action menée par un vengeur isolé est la plus prestigieuse. Elle consiste idéalement à s'introduire la nuit dans la maison ou sur la terrasse de l'ennemi et à tuer une personne quelconque (homme, femme ou enfant), de son sous-clan : on ne se soucie pas particulièrement de viser l'auteur du meurtre. Une expédition de ce genre, étant donné la défense des maisons, relève de l'exploit. Le seul fait de l'avoir réalisée, même sans avoir atteint l'objectif, donne à son acteur la réputation d'un « homme amer » (*kuunkha*), c'est-à-dire invulnérable.

Une telle entreprise ne s'improvise pas, même si elle est soudaine. Des devins sont consultés. Les anciens du sous-clan conduisent le vengeur auprès de l'autel de la bataille (*kurrkietil*), où ils lui aspergent le corps d'eau sacrée. Ils se tiendront

jusqu'à son retour en face de cet autel, qu'ils frapperont en invoquant les ancêtres. Une femme âgée tient parfois ce rôle.

D'autres formes de vengeance apportent moins de célébrité, bien que leur effet soit identique. Un homme seul, ou accompagné de quelques parents proches, tend une embuscade sur un chemin, ou bien se cache dans les herbes pour guetter des femmes au marigot ou au puits d'or. Aucune règle d'honneur n'interdit de tirer dans le dos de quelqu'un ou de le tuer endormi.

Le prototype de l'homme viril, dur, surpuissant s'accomplit dans le personnage du *keldar*, le meurtrier qu'il faut ensuite purifier. Celui qui a « tout tué » culmine dans la hiérarchie rituelle : il a dans l'ordre d'importance vengé un parent utérin lignager, son propre père, et mis à mort un « ennemi » (*sodar*).

On aura l'occasion de voir que la réputation ne s'acquiert pas que dans les luttes claniques. Les batailles entre villages font appel dans leur ligne principale à un jeu de politique réaliste par les alliances qui s'y déploient. A l'inverse, les vengeances claniques sont dominées par la fixité et le caractère étroit des appartenances, par les obligations absolues de réagir « comme un seul corps » et par les contraintes vitales et morales qui s'entrecroisent dans le lien sacré clanique. Simultanément, la descendance agnatique d'un membre du clan concentre un maximum d'intérêts immédiats et de puissances bénéfiques et maléfiques : de nombreuses circonstances (agriculture, chasse, déplacement dans un autre village, acquisition de l'autonomie économique) demandent l'intervention des agnats, et surtout du père, que l'on consulte par des sacrifices et dont on respecte le pouvoir ambivalent.

La gamme des ripostes est beaucoup plus large que celle des vengeances au sens strict. L'histoire qui va suivre, vieille d'une quarantaine d'années, illustre la série des événements qui précèdent un affrontement armé :²⁰

Le grand-père de Tioféré Palé (le nom de leur village n'est pas indiqué) contracte une « dette » (*hil*) envers des Hien (c'est-à-dire d'un clan *sodar* pour les Palé) du village de Kwékwéra (région de Batié-sud ?). L'origine de cette dette n'est pas explicite (une femme a-t-elle été ravie sans compensation ? des bœufs ont-ils été volés ?). Plus de dix années après cet événement, le jeune Diorfuté Hien (est-il un descendant direct de la personne lésée ? son parent ? d'un même village ? les réponses restent en suspens) décide « d'effacer la dette (*hil-tir*). Il ne la réclame pas : ce serait « inutile ». Le Hien engage aussitôt des représailles : il prend à

20. Holas 1953 : 16-20.

Tioféré Palé une dizaine de ses bœufs au pâturage, et les conduit dans sa propre maison. Holas remarque que « l'honneur du clan des Palé tout entier est en cause, et que tout le monde sait « qu'il n'est plus question d'un arrangement à l'amiable. On craint que le sang ne soit bientôt versé ». Avant de recourir à la violence, Tioféré, pour « la pure forme », réclame par un intermédiaire (un de ses frères germains) le retour du bétail saisi. Mais il sait que « le ravisseur ne saura le faire sans se déshonorer ». Puis, il contacte l'aîné de sa famille, (chef de maison ou ancien de lignage ?), consulte ses ancêtres (probablement en sacrifiant sur les autels dédiés aux agnats) et prévient les hommes Palé (il doit s'agir de son sous-clan localisé) et même quelques alliés claniques (*moldara*). Toutes les étapes qui précèdent le déclenchement de la lutte armée semblent remarquablement ordonnées et prévues d'avance. Ainsi on laisse à l'usurpateur qui vient d'affirmer à l'intermédiaire sa volonté de garder le bétail, un « délai habituel, deux ou trois jours, pour revenir sur sa décision ». Personne ne s'attend à ce qu'il le fasse. Si rien ne se passe, « on décroche son arc ». Lorsque Tioféré apprend aux membres de sa famille qu'il s'apprête à se mettre en route vers la maison du Hien, le père et les vieillards (?) interviennent une fois de plus pour lui recommander une nouvelle tentative de règlement à l'amiable. Tioféré refuse. « Devant l'inévitable, le père, les oncles, et les frères adultes s'arment alors et le cortège se dirige vers la maison de l'adversaire. Quelques jeunes hommes du clan Da s'y joignent » ; (se regroupent dans cette petite troupe les hommes adultes de la maisonnée, et probablement sous la parenté avunculaire, les proches utérins de Tioféré). Enfin quelques vieillards (?) suivent pour atténuer éventuellement les suites du différend. Les femmes et les enfants restent à la maison.

Premier affrontement : les Palé arrivent « à une portée de flèche, devant la porte de l'habitation des Hien ». Voici le récit que rapporte Holas de leur confrontation : « Tioféré s'écrie : rends-moi mes vaches que tu as prises ! Au vrai, il n'espère pas le moins du monde que Diorfouté obéisse à une telle injonction. L'étiquette des guerriers lobi l'exige tout simplement. Sur quoi, l'adversaire paraît, armé lui aussi, sur le toit plat de sa maison et, en brandissant son arc, il répond « jamais je ne te les rendrai ». Et Tioféré de continuer : « Je ferai sauter ta porte. Et si je ne le fais pas, j'attraperai le genou de mon père ». Alors Diorfouté, imperturbable : « je suis un homme, moi aussi ! ». Tioféré Palé reprend à son tour à haute voix : « Dès aujourd'hui, tu ne verras plus le soleil ! ». Diorfouté, moqueur, réplique : « avec qui t'amuses-tu ainsi ? ». Cependant, Tioféré revient au sujet du litige : « donc, si tu refuses de me rendre mes bœufs, je saisirai mon ancêtre par son genou ! ». C'est le dernier appel à l'ordre. Tandis que Tioféré lance un autre défi à l'adresse de l'agresseur : « si tu es un homme, je le verrai aujourd'hui ! ». Celui-ci s'avance en vociférant avec emphase : « nous allons mourir ensemble, sors ta flèche, je sortirai la mienne, nous serons quittes ». Diorfouté

Hien, accompagné par des cris d'encouragement des siens, répond : « ce qui est dans ton ventre est dans le mien ; je ne m'en-fuis pas ! ». Quelques vieux se précipitent pour barrer — en vain — la route à Tioféré s'avancant toujours, précautionneux, à pas de chasseur lobi. D'assez près de la porte ennemie, il projette contre la porte son casse-tête. Diorfouté Hien, de son côté, se dépêche de renvoyer, d'un élan pathétique [?], l'arme à son propriétaire. *Par cet échange d'armes, les Hien acceptent le combat.* Du haut du toit, les jeunes gens s'emploient, en criant à qui mieux mieux, à lancer des bâtons de jet contre les agresseurs qui s'approchent toujours. Parfois, ils enlèvent des mottes de terre fixées au sommet des murailles et ils s'en servent comme projectiles. Les femmes Hien poussent en ce moment leurs trémolos entrecoupés pour appeler au secours les hommes travaillant aux champs. Cependant Diorfouté Hien et ses frères sont descendus de la terrasse (car il serait lâche et par conséquent absolument inadmissible de tirer de là) et se tiennent prêts à la défendre, arme à la main, à l'entrée de la maison : « je ne te laisse pas entrer ». *C'est le déclenchement de la bataille.* Avant de tirer leurs arcs, les combattants prennent soin d'essuyer la sueur de leurs doigts en frottant les pointes des doigts de leur main droite contre le sol, ou mieux encore, dans le sable, pour que ceux-ci ne glissent pas sur la corde de l'arc. Ce geste a une signification à la fois pratique et cérémonielle : c'est un avertissement annonçant *la première flèche.* Tioféré Palé tire le premier, mais manque son but ».

La lutte armée est engagée. Deux Hien (dont Diorfouté) sont blessés, et deux ou trois Palé sont mis hors de combat. La lutte aurait fini « très probablement, par un épuisement mutuel des deux partis, avant la grande chaleur du jour, si un vieillard du clan Kambou, *modalar* des Hien, ne s'était rendu sur le champ de bataille pour arrêter le massacre ». Il brandit une branche verte de karité et répand par terre une poignée de cendres blanches. Les flèches rentrent alors dans les carquois. Les Palé retournent chez eux. On apprend, enfin, que Diorfouté Hien guérira et gardera le bétail ravi tandis que Tioféré Palé attendra la première occasion pour le reprendre.

Ce récit de 1943 donne une bonne idée de la gradation des actions. Bien que la cause du différend ne soit pas claire, ce dernier reste circonscrit à un territoire précis et engage des participants dont le nombre et l'identité sont bien définis. Les Hien tentent de rétablir un équilibre depuis longtemps rompu entre leur groupe lignager et celui des Palé. Les représailles portent sur la famille (le petit-fils) de celui qui avait contracté la dette. On ignore l'appartenance clanique du grand-père, qui est peut-être du même sous-matrici-clan que son descendant. En effet, selon la forme d'alliance matrimoniale la plus répandue, un homme procure à son fils la fille de sa sœur ou une femme

de son matrilignage, ce qui reproduit sur place des structures de parenté et de résidence pour les générations alternées.

L'origine du litige remonterait à plus de dix ans. Les groupes impliqués ont dû par conséquent entretenir une hostilité latente et se traiter comme « étrangers » (*sodara*). Ils ont agi comme si aucun lien particulier ne les associait. De fait, lorsque les groupes se reconnaissent unis par la parenté, la résidence ou la communauté d'intérêts (villages alliés), leurs conflits sont réglés par d'autres mécanismes. Au contraire, entre ennemis, la vengeance peut intervenir dès qu'on juge le moment opportun. L'« histoire » n'est pas oubliée et des circonstances aléatoires peuvent lui redonner toute son acuité, surtout si le rapport de force devient favorable. On entre alors dans un système complexe où ni la fin ni le début des hostilités ne sont prévisibles. En se heurtant ouvertement, les adversaires marquent une étape de plus dans la montée de leurs divergences. On devine que l'affaire décrite n'est pas close à la fin de la lutte armée entre les deux groupes restreints Palé et Hien.

Ce qui ressort bien dans cet affrontement, c'est le code implicite des rapports mis en jeu : de la parade armée à une violence graduée. Plusieurs phases sont évoquées. La première se rapporte à un semblant de négociation. Chacun semble retarder le moment du combat réel et jauge les capacités de l'adversaire. Est-il prêt à aller jusqu'au bout ? Montre-t-il des marques de défaillance ? L'honneur en est l'enjeu. C'est une sorte de compétition calculée, médiatisée et jalonnée de signes non équivoques, permettant à chaque parti de faire comprendre à l'autre où il veut en venir. Il est hors de question de « s'amadouer ». Au contraire, la témérité s'échange avant le casse-tête.

L'estimation réaliste des forces en présence n'exclut pas que les adversaires pénètrent dans une sorte d'ordalie où se décidera l'issue de la lutte. Tout le monde sait que le combat ne peut être esquivé, qu'aucune conciliation à l'amiable n'est possible. Cependant, des vieux par leurs conseils l'encouragent, et le messager lui-même la pose comme un choix envisageable. Cette limitation des hostilités retient l'attention : malgré la position respective des adversaires comme clans « étrangers », leur conflit armé, même inévitable, reste objet de discussion. La mise en œuvre de leur violence ne relève pas d'une pure impulsion naturelle, mais elle s'inscrit dans une trame sociale de relations passées et présentes.

Dans le tableau dressé par Holas, les événements en cours semblent « composés » avec la plus grande diligence. Chacun se plie parfaitement aux exigences d'un dialogue formel, l'élé-

ment imprévisible ne devenant effectif qu'au moment du combat : on ignore quel groupe sera perdant, au moins par le nombre des victimes. Excepté ce temps fort, tout paraît strictement réglé. On négocie d'abord. On regroupe les guerriers ensuite. Puis, on se met en marche vers la maison de l'adversaire. Là se déploie tout un rituel d'injures, de prémisses oratoires, de défis dans le code de l'honneur. Mais il existe aussi des règles restrictives : on ne tire pas sur l'adversaire du haut d'une terrasse (position inégale), ni dans son dos. Les flèches ne sont pas aussitôt employées, on se sert d'abord d'autres projectiles. Comme souvent, la première flèche est lancée par les agresseurs.

A aucun moment, sans doute, le village n'intervient après le déclenchement de la bataille. On peut supposer que les guerriers (surtout ceux du clan Hien) se tiennent prêts à apporter leur assistance mais, en même temps, il ne s'agit pas d'une « affaire villageoise » (*Di-timir*). Tout le déroulement des hostilités le prouve. C'est qu'il s'agit d'une « dette » établie dans un cycle clanique. Des conflits comme le précédent permettent de se faire une idée distincte de la catégorie : « flèche de matriclan ». A l'issue des événements relatés, il ne semble pas qu'une bataille entre villages éclate, au moins sur l'heure. C'est donc que les covillageois du blessé ou du mort (ou seulement de la maison ou de la personne attaquée) pensent que l'affaire reste du domaine privé ou mieux « personnel » des intéressés directs et de leurs parents. Quand cette « réserve » ou cette « retenue » joue, alors la série d'épisodes ne concerne que les maisonnées opposées, les matrilignages, clans et sous-clans à l'intérieur d'une aire définie en apparence sans règle absolue. Mais s'il n'y a pas de loi extérieure pour l'organiser, le territoire est structuré à tous les niveaux par des situations relatives. La généralité lobi ne se tient nulle part ailleurs.

La présence claire et distincte d'une hostilité clanique « segmentaire » ne fait pas de doute pour un vieux combattant ou pour son descendant immédiat. Quelle est la différence entre une « flèche de matriclan » et une « flèche de village » ? Cette question ne les embarrasse pas :

« Une flèche de clan venge la mort d'un membre de son matriclan. Une flèche de village (*dii-sin*) survient quand des villages voisins se tirent des flèches ». (village *Vurbira*)

Ou encore, de manière plus détaillée :

« (en un sens) la flèche de village survient (d'abord) quand deux matriclans d'un même village se battent. Si, au cours de cet

affrontement, l'un blesse ou tue l'un de ses adversaires le matriclan du blessé va accourir. Il parvient à blesser ou tuer lui aussi. Le clan d'en face ne peut abandonner. Ils se tirent des flèches dessus. Ceci, c'est *dii-sin* ».²¹

Dans la région du centre-nord (voltaïque), l'expression désigne une bataille entre clans opposés d'un même village. Dans d'autres zones du pays lobi, elle s'applique aussi à des luttes entre villages. Ce qui nous retient pour l'instant est la signification propre du cas « flèche clanique » :

« Un Da (matriclan) du village de Korogo et un Hien (idem) du village de Gombolora se battent ; l'un des deux hommes, le Da, est tué. Dans chacun des deux villages, la population comprend à la fois des Da et des Hien. Les Hien de Korogo disent que ce sont des hommes Hien de Gombolora qui ont tué un homme de leur village. Ils ne pourront combattre ce village, sinon ils affronteraient des Hien de Gombolora. Les Da de Gombolora disent que ce sont les Hien qui les ont tués. Mais comme ils appartiennent au même village, il leur est impossible de se venger. Ceci, c'est *tyar sin* : « la flèche de matriclan ». Donc, les seuls à livrer bataille seront les Da de Korogo et les Hien de Gombolora ».

Cette épure a le mérite d'être simple et pourtant assez conforme à la réalité. Il est rare que, malgré la présence constante d'un matriclan dominant, les villages lobi anciens ne contiennent pas des clans hétérogènes. Le processus qui nous est décrit comme « flèche clanique », s'y trouve défini à part, sans interférence ni dépassement. Les limitations des matriclans et des villages communs empêchent le développement du conflit initial. Cette abstraction peut trouver son accomplissement concret dans le cadre d'un même village et dans celui de l'alliance intervillageoise. Les liens de solidarité (alliances matrimoniales, politiques, liens économiques, solidarités rituelles) l'emportent sur ceux d'hostilité, permettant ainsi à la neutralité de combattants éventuels d'agir. Si la tendance inverse prévaut, alors la « flèche de matriclan » déborde de son champ distinct. Toutes les situations intermédiaires sont certainement représentées, tant la variété des cas empiriques est grande.

Le même orateur situe tout de suite l'existence du pôle opposé, la « vraie » flèche de village, celle qu'il nomme simplement « la flèche » (*sin*) :

21. Village de Korogo. Ces conflits au sein des villages paraissent n'avoir pas été exceptionnels dans cette zone. Disons que la « flèche chaude » y était fréquente.

« Quand deux villages se battent vraiment, chacun se moque bien de l'autre. Ils se tirent des flèches comme ils veulent... Là, on n'a nul besoin de se renseigner. On se contente de tirer des flèches. Si parmi ces inconnus, tu as tué ou blessé un membre de ton sous-matriclan, tu demanderas pardon « en cassant le poison ».

Le fautif risque l'exclusion clanique. La différence des hostilités est éclatante. Tant la circonstance que le champ d'action des combats sont devenus scindés : les limites ne fonctionnent plus. Dans ces zones d'affrontement, l'information, si indispensable dans les zones amies pour éviter de tuer ou de blesser quelqu'un de proche, a perdu sa raison d'être. Les combattants s'ignorent tant que rien n'est venu interrompre leur lutte. En cette occasion, qui peut être extrême, le mécanisme de la « flèche clanique » ne disparaît pas. Il est seulement accompagné d'un autre genre de conflits armés. En effet, les parents proches d'une victime n'ont bien sûr aucune raison de renoncer à leur vengeance : ils sont les premiers acteurs d'une bataille villageoise étendue et grave.

« *Les flèches de village* » (di-sin)

Elles se déclenchent quand les intérêts du village sont considérés comme lésés : vol sur un champ (céréales, ruche d'abeilles) ou dans une maison (outils, cauris, bétail, œufs de volaille...), rapt de bétail au pâturage, homme ou femme ravis de force, homicide. Les motifs seront vus comme plus évidents si le dommage a été réalisé en présence d'autres habitants.

Pourtant une mort d'homme donne lieu, avant même toute bataille entre villages, à une tentative de vengeance du matrilineage ou du sous-matriclan. La liaison entre les deux phénomènes peut s'établir, mais n'a rien de nécessaire. Si l'affaire était dirigée contre une maison (celle du ravisseur par exemple) et un lignage précis, le village n'intervient pas forcément. En particulier, les sous-clans non concernés s'abstiennent assez souvent. Tout dépend de l'entente préalable des villageois. Mais plus fréquemment, les conflits interfèrent. La lutte entre villages relaie les vengeances, les élargit pour un temps plus ou moins long. De toute manière, ces batailles ne se décident pas la plupart du temps sur un simple coup de tête des habitants. L'exaltation n'empêche pas qu'on ait le choix entre accepter le déclenchement et le refuser ; puis, si l'accord a été donné, on organise le combat. Nul chef de guerre permanent n'est discernable : des leaders s'imposent plutôt provisoirement pour leur expérience et leur succès.

Après cette phase de préparatifs, quand l'attaque n'est pas soudaine, on se rend sur les lieux du combat. On aurait connu autrefois²² des batailles se déroulant sur des endroits de défi choisis à l'avance. Mais de très loin, à la fin du siècle, l'agression directe contre le village ennemi est la plus courante. Les combattants partent au milieu des bruits, des sifflets, d'une grande agitation. Si la surprise est possible, l'approche se fait ensuite en silence. Une avant-garde donne l'assaut. Si les défenseurs offrent une bonne résistance, deux lignes se dessinent sur un front d'engagement. Les objectifs consistent à blesser ou tuer, ramener des cadavres et faire de temps à autre des prisonniers. On arrête la bataille au moins pour une journée, si les pertes sont importantes. Une poursuite prolonge parfois les hostilités. Chacun revient chez soi comme au retour de la chasse en montrant ce qu'il ramène : dépouilles et signes de victoire ou de défaite, butin, mais surtout bilan numérique d'amointrissement de son groupe ou du groupe hostile.

Ces batailles intervillageoises engagent des effectifs changeants. Un village part contre un autre. Mais il est parfois soutenu par deux ou trois autres. Labouret évoque une bataille impliquant 700 personnes environ et sept villages. Le troisième jour des combats, deux ou trois villages ont déjà pu se retirer. On termine par l'affrontement des adversaires principaux. On se doit d'être impitoyable avec des villages hostiles voisins. Au contraire, une offense d'un ennemi éloigné s'oublie tant bien que mal. Dans les cas de conflits sans merci, des sièges de maisons ont lieu avec incendie et attente de plusieurs jours. Ces combats mettent en présence des guerriers à courte distance d'affrontement. La flèche « dévie » alors de son but pour éviter de frapper un parent ou un allié.

La cessation des hostilités entre villages ne vaut pas pour les matrilignages ou les clans pris dans un cycle de vengeances. Celui-ci ne s'éteint que si l'une des deux parties renonce à avoir le dessus sans perdre la face. Mais autant le terme récurrent des vengeances est malaisé à cerner, autant le mécanisme de cessation des batailles entre villages est simple et connu. Des anciens de chaque localité et des « arbitres conciliateurs » (*modalara*) claniques interviennent en même temps. Les premiers ont souvent engagé les combats, les seconds les interrompent en faisant usage de leur fonction sacré d'apaisement.

On se fonde en principe sur un nombre égal de mort des deux côtés, sans aucune distinction entre la qualité d'hommes libres

22. Voir Labouret 1916.

(*wuo*) ou de *dè* (descendants de captifs ou captifs intégrés). Cet idéal, difficile à réaliser, a le mérite d'indiquer la tendance de ces luttes : parvenir à un rapport de force équivalent est leur objectif. Ce souci oriente certainement les alliances politiques entre villages.

Une accalmie de fait prend place au moment des cultures et de l'année initiatique (tous les 7 ans). Les marchés sont aussi l'occasion d'une trêve. Et après les récoltes, les fêtes du *bur* jouent un rôle comparable.

Dans cet ensemble de pratiques, est sensible l'autorité des anciens, sans doute distincte du poids des combattants adultes. A l'opposé, les fils des matriclans se battent en première ligne et décident peu.

Malgré des constantes visibles, il est difficile de proposer un modèle type de combat inter-villageois dont les modalités sont très variées. A travers trois cas, nous tenterons de repérer les mécanismes généraux dans leurs particularités.

La première histoire se déroule dans les années 1915-20 dans les environs de Gaoua (cercle administratif de l'époque) :

« Deux hommes Hien (sous-matriclan : Dagnor) courtoisaient dans un coin tranquille du marché de Doudou une femme mariée (matriclan : Da ; sous-clan : Sankolon) à un habitant de Sanwara (matriclan : Hien, sous-clan : Guonguo). Ce dernier partit rechercher sa femme et l'un des deux prétendants lui asséna un coup de casse-tête. Il s'écroula, tandis que les deux hommes prirent la fuite. Les hommes de Sanwara poursuivirent aussitôt les fuyards en tirant des flèches ; ceux-ci ripostèrent et blessèrent l'un des poursuivants. On ramena le blessé dans son village, Sanwara. Le lendemain matin, il mourait. Son décès marqua le début des représailles engagées par le village de Sanwara et par ses alliés militaires. Sanwara fit appel à trois villages (Diepera, Tonkar-Lemine, Kelbora) tous fondés, comme lui, par des Guonguo Hien et regroupant une majorité de membres de ce sous-matriclan. Ce même jour, les quatre villages partirent encercler le village de Dagnoro. L'effet de surprise était obtenu puisque les habitants de ce dernier village ignoraient encore le décès du guerrier de Sanwara. Des hommes étaient partis aux champs, et les femmes s'apprêtaient à se rendre en groupe au marigot ; surprises par les premières flèches, elles retournèrent, au plus vite, dans leur maison et montèrent sur la terrasse afin d'avertir par leur chant les hommes restés au village et ceux qui s'en étaient éloignés. Les premiers sortirent de chez eux pour combattre, tandis que les assaillants s'apprêtaient à tirer sur la première personne vue (homme, femme ou enfant). Ils continuaient également à viser les femmes postées sur les terrasses afin de les empêcher d'alerter les villages alliés de Dagnoro. L'appel fut

cependant entendu, six villages y répondirent (Damanadio, Dolongnoura, Goribirira, Sonsera, Tiopana, Dohera). Le combat engageait donc sept villages contre quatre). Comme les assaillants du village Dagnoro s'étaient regroupés sur l'un des côtés, ils furent attaqués à revers par les guerriers de Dolongnoura ; ils les tinrent à distance à coups de flèches et de pierres. Vers la mi-journée, on comptait déjà deux morts parmi les assaillants, aucune victime sur l'autre front. Un émissaire fut chargé de retourner au village de Sanwara pour demander aux femmes de venir chercher les corps et d'apporter de l'eau ; les guerriers de Dagnoro, n'ayant aucun problème de ravitaillement en eau, gardaient toute leur force. A l'arrivée des femmes, quatre hommes de Sanwara venaient d'être blessés, tous membres du matriclan Da ; elles les transportèrent jusqu'au marché de Doudou. L'une des victimes décéda en chemin et les autres le lendemain. Comme le premier guerrier mort était du matriclan Da, les hommes du village de Doudou, où cohabitent essentiellement des Hien et des Da, partirent prêter assistance aux guerriers de Sanwara et à leurs alliés. A leur arrivée sur le champ de bataille, un homme du camp adverse (le village de Dagnoro) venait d'être tué. A ce moment là le combat opposait donc sept villages contre cinq.

Le bilan final du combat fut le suivant : un mort pour Dagnoro et sept morts pour Sanwara et ses alliés. Il prit fin à cause de l'intervention du chef de canton de Gaoua. Les « arbitres claniques » empêchèrent ensuite la poursuite des hostilités. Des *moldara* Kambou-Kambiré-Nufé, au nombre de dix personnes, dont cinq hommes et cinq femmes âgées, venus de Bomeho, centre rituel de l'autel clanique (*watil*), se rendirent à Sanwara. Ils appelèrent les anciens de ce village, ainsi que ceux des villages alliés, et leur demandèrent de cesser toute hostilité contre le village de Dagnoro. Lorsque l'un des guerriers présents répondait qu'il devait partir se venger (*hil*), un *moldar* l'attrapait au poignet en tenant des feuilles de karité et de la cendre et le menaçait d'être « comme une femme » en partant à Dagnoro : Il serait incapable de viser juste et serait tué. Les *moldara* prirent les flèches qui avaient tué les combattants de Sanwara et en mirent la pointe dans le tronc d'un baobab. Puis les vieux de Sanwara versèrent de l'eau froide dans unealebasse à long manche ; par trois fois, les *moldara* burent de cette eau et la recrachèrent sur « la route des Grands ».²³

Le narrateur de cet événement, conclut qu'il s'agissait d'une « vraie flèche » et non d'une « flèche chaude » : les protagonistes sont du même matriclan (Hien), mais de sous-clans opposés. Ils se traitent comme des « ennemis » (*sodara*) et ne reconnaissent plus le même autel clanique.

23. Tout chemin qui conduit à la Volta Noire, fleuve d'où sont venus les ancêtres.

Courtiser une femme mariée, surtout lorsque son mari est considéré comme *sodar*, est en soi un sujet de querelle. Le marché, comme tous les autres lieux de rassemblement des habitants d'un ou de plusieurs réseaux, était souvent l'occasion d'engager les préludes d'un rapt. Mais un prétendant devait agir avec discrétion s'il voulait mener à terme ses ambitions. Surpris en flagrant délit, il devenait l'auteur d'un acte prohibé (si la femme était hors du circuit de ses « épouses possibles »²⁴) ou d'un différend entre groupes adverses. Avant de faire la cour à une femme inconnue, un homme s'enquiert toujours de son identité ; est-elle célibataire ? promise ? mariée ? avec qui ? toutes questions qui ont leur importance puisqu'il faut éviter de prendre la femme ou la fille d'un homme que l'on a pas le « droit » de tuer : en principe, mieux vaut choisir une femme de *sodara*. Cette règle d'évitement, parfois transgressée, traduit l'enjeu possible d'un rapt. Il engage souvent moins les stratégies matrimoniales que les rapports de force entre groupes distincts. On tente d'infliger une perte au camp opposé, ce qui suppose une capacité de défense suffisante. Les Lobi distinguent les hommes, en tant que ravisseurs potentiels, selon l'appui militaire dont ils disposent. Celui qui appartient à une maison habitée par plusieurs hommes pouvant porter l'arc est en meilleure position que le ravisseur isolé ou assisté par une faible escorte. Si l'on prête au ravisseur courage et audace puisqu'il doit savoir se défendre par lui-même, ses capacités restent cependant toujours relatives à une situation d'ensemble. La pression sociale s'exerce contre celui qui met en danger le village dont il attend, faute de frères dans sa maisonnée ou d'utérins proches, l'assistance inévitable. Ce perturbateur peut être contraint à changer de village.

Dans l'histoire évoquée, les hostilités ouvertes se déclenchent dès qu'il y a une première victime. Le préjudice paraît aux intéressés scandaleux : un homme qui venait de reprendre son épouse est gravement blessé. La riposte vient aussitôt des villageois de Sanwara : elle ne se réduit pas aux proches parents de la victime. Par contre, les Dagnor Hien, du même sous-clan que l'auteur des blessures, ne participent pas activement à la poursuite des fuyards. Pour eux, la neutralité est de mise.

24. Ainsi un homme ne devrait pas prendre l'épouse d'un membre de son sous-matriclan, ni celle d'un membre de son patriclan d'initiation : face au dehors, la première est défendue par le groupe, la seconde protégée d'une manière indirecte. Bien que neutres dans la plupart des conflits armés, les patriclans peuvent favoriser la participation de leurs hommes à des luttes intervillageoises.

Dans une « affaire publique », la solidarité villageoise paraît pourtant s'exercer presque en chaque occasion. Les villages transposent sur l'aire du marché leurs modes de regroupement territorial : les habitants d'un même village sont installés à une place qui aboutit au chemin conduisant à leurs maisons. Le fonctionnement même des marchés (circulation des personnes, organisation des transactions...) le révèle : ce sont des villages qui s'y rendent autant que des individus regroupés par la parenté et davantage que des individus isolés.

Le premier décès représente un signal décisif d'un combat à plus grande échelle : contre le village de l'auteur de l'homicide, à une dizaine de kilomètres. L'offense a été considérée comme forte dès le début et aggravée par la mort du blessé. Ainsi s'explique sans doute que les échelons soient très vite gravés, d'autant que les villages sont ennemis. D'autre part, le camp lésé a l'avantage d'être seul à connaître le décès : il peut ainsi en tirer un effet de surprise efficace dans le contexte lobi. La réponse immédiate met aussitôt en œuvre une alliance inter-villageoise, séquence qui est souvent plus progressive. La demande d'assistance militaire est impérative : « tous les guerriers des trois villages doivent répondre à l'appel, même ceux qui appartiennent au même sous-clan que les adversaires ». Le rôle de ces derniers est ainsi défini : « ils ne doivent pas se battre, mais aider au transport des victimes ».

Dans une bataille (*kur*) villageoise, les liens claniques utérins ne sont effacés ni dans un sens, ni dans l'autre : ils forment le noyau le plus actif des combats, mais en bornent par ailleurs la portée. Les vengeurs possibles sont les meilleurs guerriers d'une « flèche de village », mais les alliés éventuels d'une lutte intervillageoise sont limités dans leur assistance par leur propre identité clanique.

L'intérêt de cette histoire réside surtout dans le jeu des alliances politiques qui se nouent pour une seule journée. Le récit découvre à quel point elles sont opérantes. Un simple appel codé suffit à mettre en branle toutes ces solidarités pré-existantes. En très peu de temps, un village parvient à rassembler environ 200 guerriers, soit quatre villages. L'attaque surprend le village adverse dans son cycle d'activités productives qui le rend vulnérable : éloignement des femmes au marigot, dispersion des hommes aux champs. Les assaillants tentent de maintenir le plus longtemps possible leur meilleure posture : ils veulent neutraliser le système d'alerte ennemi, cris, sifflets, cornes, messagers. Chaque village est pourvu de signaux d'égale qualité. D'ailleurs, le village assailli n'était pas entièrement vide d'hommes. De plus, les femmes jouent un

rôle essentiel pour informer et mettre en garde les guerriers. Tout ce système de défense déjoue la surprise. Dès la fin de la matinée, le village attaqué reçoit l'aide d'environ 300 guerriers venus de six agglomérations voisines. Leur supériorité s'établit ; elle ne tient pas seulement à leur nombre. D'autres composantes des batailles lobi sont présentes : obligation de transporter les victimes de son camp, de ravitailler les hommes en eau. Les alliances sont susceptibles de rebondir, le décès d'un Da entraînant l'intervention d'un village supplémentaire du côté de l'assaillant. Néanmoins, le bilan final est très défavorable à ce dernier. La cessation des hostilités est amenée par deux manifestations extérieures : le chef de canton colonial, les « arbitres » traditionnels. La procédure utilisée par ces derniers donne une bonne idée de la manière dont s'effectuait ce rite, chargé d'une très grande solennité avec sa référence à l'ensemble du clan. Même les vengeances individuelles immédiates y sont interdites. La « flèche clanique » se trouve ainsi différée.

L'histoire suivante se déroule toujours dans la zone avoisinant Gaoua, environ 15 ans plus tard (1930-35) :

« Un Bolto Hien de Topora vivait avec sa femme du même sous-clan, enlevée à Y. Delmé Hien et habitant du village d'Iridiaka. Ce dernier s'en alla seul prendre de force des bœufs aux bergers de Topora. Il prit une seule vache. Un homme qui accompagnait les bergers, Z, Gongon Hien (dont le père était Bolto Hien) voulut reprendre la vache. Il cria et les gens de la maison accoururent. Y. tira au hasard sur l'un de ces hommes, sans le tuer. Les autres ripostèrent. Y. s'enfuit en abandonnant la vache : il retourna à Iridiaka. Les gens de ce village, mis au courant, vinrent le soutenir, car il était poursuivi par les gens de Topora. Ils se lancèrent des flèches, mais il n'y eut pas de mort. Le lendemain, les hommes d'Iridiaka partirent se cacher près de Topora. Ils voulaient arrêter une personne. Les gens de Topora savaient qu'ils étaient embusqués. Un homme de Topora avait crié pour avertir les autres. Les gens de Topora se mirent en ligne face à l'adversaire et tirèrent des flèches. Les plus forts firent reculer les autres. Les villages de Bontara, Sewera, Sanwara et Bokora allèrent aider Iridiaka : tous ces villages avaient été fondés par des Delmé Hien ou par des Gonguo Hien (les deux sous-clans sont très fortement unis) et regroupaient une majorité de membres de ces sous-clans. Le village de Pibera vint aider Topora : Pibera a été fondé par un Delmé Hien, mais à l'époque de la guerre, les habitants étaient en majorité Bolto Hien. Le combat eut lieu. Les gens de Topora tuèrent trois personnes de Bokora. La bataille s'acheva ainsi ce jour-là. Le lendemain, les guerriers d'Iridiaka encerclèrent Topora, aidés de ceux de Bokora. Les hommes qui assistaient aux funérailles à Bokora y allèrent éga-

lement. Pour cette journée, on compta deux morts pour Iridiaka, et un tué pour Topora. L'affrontement s'engagea dès le matin sans effet de surprise : les gens de Topora s'y attendaient. Le lendemain, aucun combat n'eut lieu. Les hommes d'Iridiaka ne partirent pas. Environ un mois après, les gens d'Iridiaka allèrent tuer par surprise un homme de Topora qui était dans son champ. Ceux de Topora partirent alors vers Iridiaka et surprirent une femme de ce village en train d'extraire de l'or. Elle était enceinte. Ils lui lancèrent des flèches. En tuant cette femme, c'était fini : le bilan des victimes fut de six morts pour Iridiaka (et ses alliés) et de deux morts pour Topora. Les vieux Delmé et Bolto Hien dirent qu'ils devaient cesser de se provoquer. Ils ne firent pas de sacrifice. Mais les vieux de Topora envoyèrent un fils Delmé Hien et ceux d'Iridiaka un fils Bolto Hien dans le village adverse pour que les hostilités prennent fin ».

A l'origine de ce conflit armé, il y a donc un enlèvement de femme mariée : cette dernière a sûrement été consentante (rapt « doux »). Les représailles engagées ensuite (on ne sait si la riposte a été immédiate ou différée) par le mari, portent sur le bétail du village adverse. Contrairement à l'histoire décrite par Holas, l'homme ne recherche pas un affrontement direct en venant attaquer la maisonnée du ravisseur et lui prendre de force ses bœufs. Le champ des représailles englobe le village par le fait même qu'il se rend au pâturage, soit dans une zone commune à tous les habitants. Se met donc en place une situation différente de celle d'une « flèche clanique ». Lorsqu'un vol de bétail est opéré afin d'effacer une « dette » (*hil*), les intérêts mis en jeu correspondent aux circonstances du rapt. A quel endroit a été repris le bétail (maison de l'adversaire ou pâturage) ? A qui appartient-il ? Combien de têtes ? Le principe d'équivalence a-t-il été approximativement respecté ? Les représailles ont-elles entraîné d'autres méfaits (enfant berger ou habitant adulte tué, blessé ou maltraité) ? Dans l'affaire évoquée, le conflit devient précisément « une flèche de village », dès que le ravisseur du bétail tire « au hasard » sur les hommes de Topora : le village se trouve lésé. D'où la poursuite. Des guerriers du village d'Iridiaka font alors une sortie pour recueillir le fuyard.

La situation qui précède l'engagement du combat territorial fait ressortir un bilan négatif pour Iridiaka : une femme enlevée et pas de bétail repris. L'autre camp a su montrer qu'il était capable de défendre son bétail et de protéger ses gens. A ce stade, aucune conciliation n'est possible. Si Iridiaka ne prend pas l'initiative d'une riposte immédiate et importante, il devient vulnérable aux attaques extérieures : la vision s'impose d'un village qui laisse prendre ses femmes et tourner en

dérision ses guerriers. Des connotations défavorables s'associent à la passivité, surtout lorsque les relations entre les protagonistes sont d'hostilité permanente. Tel est le cas des Delmé et des Bolto Hien qui depuis longtemps ne se reconnaissent plus comme membres du même matriclan. Le fait de « casser l'arc » n'a aucune portée pour ceux qui se combattent impunément. On honore les « meurtriers » (*keldar*), autant que s'ils tuaient de vrais ennemis.

Les affrontements divers s'échelonnent sur plusieurs semaines, le combat territorial ne durant que deux jours. Comme dans la première histoire de « flèche de village », chaque camp augmente sa propre force numérique en demandant assistance aux alliés militaires. Apparemment la plus forte alliance territoriale s'est faite contre Topora ; il peut apparaître qu'il est le territoire le plus puissant. Il sort d'ailleurs du combat avec un avantage marqué. Un contentieux existera entre Delmé et Bolto dans le matriclan Hien ainsi qu'entre les villages d'Iridiaka et de Topora distants d'une dizaine de kilomètres. Les alliances, comme les conflits, sont territoriaux, mais sur une base clanique. Elles ont tendance à se faire contre l'adversaire le plus fort, surtout s'il est voisin. Quel est d'ailleurs le caractère véritable de l'égalité des pertes qui permettrait aux adversaires d'arrêter les hostilités ? Bien entendu, cette règle paraît très souvent être en discordance avec la réalité. Mais elle ne renvoie pas à une pure fiction. Les groupes engagés s'efforcent tous au moins d'établir une telle égalité. C'est ce qui les guide, après une semblable bataille, dans le choix réaliste de leurs alliances et de leur participation à des luttes qui ne les concernent pas directement. Leur survie sociale et politique dans la région est à ce prix. Les unités non viables sont éliminées.²⁵

Aussi l'histoire n'en reste-t-elle pas là, mais se poursuit par divers modes d'intervention. L'alternative est la suivante : soit une vengeance clanique, soit une représaille intervillageoise. Ces deux modalités finissent par se rejoindre tellement qu'en l'absence de détails précis elles sont ici difficiles à distinguer. De toute manière, elles ont en commun d'être sans limitation de personne. Dans les deux cas, on tue n'importe quelle victime qui appartient au groupe visé.

Provisoirement, les combats cessent, toujours par l'intermédiaire des anciens des villages opposés, membres des sous-clans hostiles. Les « fils » agnatiques, si présents dans les

25. Si la « loi d'airain » du capitalisme est d'imposer la « rentabilité », celle d'un tel mode de production est de faire dépendre de leur *viabilité* l'existence de ses unités constitutives.

batailles, sont chargés d'établir un compromis. Sans doute, cette gérontocratie villageoise tire-t-elle une partie de son autorité de sa capacité à faire la paix.

Les illustrations qui précèdent ont présenté en acte une bonne partie des éléments moteurs de ces situations d'affrontement villageois. Cela devrait nous permettre de suivre à mesure le déroulement d'un dernier exemple. L'éventail des circonstances qu'on peut rencontrer s'en trouvera élargi. D'autre part, la constance de certaines pratiques tend ainsi à s'imposer. Tous les cas présentés traitent de conflits portant sur des femmes. Une telle conclusion est à la fois insuffisante — il y a d'autres causes — et révélatrice, — parce qu'il y en a peu qui comptent autant.

Les événements qui suivent (vers 1920) se passent dans la même région, proche de Gaoua. On va voir que l'affaire part d'un règlement clanique pour se muer en règlement entre deux villages. Les causes de cette transformation ressortiront nettement. L'enjeu est d'abord clanique (matriclan), parce qu'il s'agit d'un rapt classique d'épouse avec consentement. Dans la même ligne, ce sont encore les gens de la maisonnée du mari qui interviennent ensuite. Mais, sans qu'il y ait eu, semble-t-il, préméditation véritable, les vengeurs s'en prennent à « la première femme venue » dans une embuscade et effectuent son rapt « violent ». Cette expression signifie une appropriation assez complète : état de prisonnière, viol possible, violences. Le franchissement de ce seuil implique le passage à une « flèche de village ». En outre, les faits s'amplifient d'une manière incontrôlable. Les assaillants poursuivis ont fait preuve de bonne volonté (quelque peu forcée ?) en libérant la femme ; mais ils ont blessé à mort un homme quelconque du village, le premier peut-être à avoir entendu des cris. La réplique sera instantanée. La population du village agressé est formée de matri-clans hétérogènes : tous ceux du pays. Seuls les Kodio Hien (sous-clan de la victime) ont une obligation absolue d'agir et à un moindre degré les Hien des autres sous-clans. Les autres matriclans ne sont tenus que par la solidarité villageoise.

« Un homme appartenant au matriclan Da (sous-clan Ton) du village de Gomblora enlève une femme mariée du même matriclan à un habitant (matriclan : Hien, sous-clan : Bolto) du village de Gongombiro : la femme est consentante puisqu'elle s'est enfuie une nuit de chez son mari pour se rendre au lieu de rendez-vous fixé par son ravisseur. Environ un mois après le rapt, le mari, accompagné de ses trois frères agnatiques (dont les matriclans respectifs sont Hien, Da et Kambou), part se cacher près du marigot où les femmes de Gomblora ont l'habitude de

puiser de l'eau. L'une d'elles est attrapée par un guerrier : ce dernier a pris la première femme venue (rapt « violent »). Ses compagnes se mettent alors à pousser des cris. Un Hien (sous-clan : Kodio) de Gomblora posté aux environs les entend et se met à poursuivre les quatre assaillants qui retournent vers leur village : en chemin, ils libèrent la femme et atteignent d'une flèche leur poursuivant. Il en mourra. Les gens de Gomblora, prévenus par les femmes, viennent chercher le corps, le ramènent au village, puis partent attaquer le village de Gongombiro. Il ne faisait pas encore nuit. Tous les guerriers de Gomblora y sont allés. Ils appartenaient aux matriclans et aux sous-clans suivants : Hien (Pa, Ton, Sila) ; Da (Pa, Ton, Sila) ; Kambou (Balou, Timpo, « vrais Kambou ») ; Somé (Diolonko, Ban, Tou, Nang-béré) ; Palé (Diolompo) ; Nufé.²⁶

La seconde phase est l'attaque du village adverse. Le territoire attaquant réagit, parce que les modes de représailles de l'autre parti ont dépassé l'équivalence exigée. Il est normal d'enlever une femme, anormal de tuer un de ses poursuivants. L'assaut porte sur toute personne venue.

Mais le récit va nous faire toucher à un certain nombre de limitations. Une partie d'entre elles procèdent sûrement du jeu des matriclans, assorti des liens de parenté plus large et de l'alliance matrimoniale : elles ne sont pas répertoriées comme elles l'étaient dans un cas antérieur. Une deuxième part provient des patriclans initiatiques (*kuon*) : elle est ici clairement explicitée.

On observera encore que les sous-matriclans des blessés sont précisés : les descendants s'en souviennent toujours aujourd'hui. L'acuité du combat est affaiblie, autant qu'il se peut : pas d'alliance de villages pour réagir par une extension du conflit. La femme ravie (« doucement ») au début est restituée à son mari. Les arbitres entrent en action, très peu de temps après les funérailles de l'homme tué. Les deux villages sont très proches (5 km environ) et tout nous montre qu'ils sont trop liés pour engager une lutte à mort.

« Ils attaquent le village de Gongombiro sur l'un de ses côtés et lancent des flèches sur toute personne (homme, femme, enfant) qui s'aventure hors de sa maison. Tous les hommes de Gongombiro (qui appartiennent au matriclan Da (sous-clan Ton) et Hien (Dambo) n'ont pu sortir de chez eux pour affronter les adversaires. En effet, les deux villages regroupent des membres du même patriclan : à Gomblora, les gens appartiennent aux patri-

26. Les matriclans Nufé et Somé sont rattachés respectivement aux Kambou et aux Palé.

clans Sogbedara et Gomblodara tandis qu'à Gongombiro, les *kuon* représentés sont Dakoto et Gomblodara. Comme un guerrier doit absolument éviter de tuer un membre de son patriclan, seuls les Dakoto sont sortis de leur maison pour combattre. Le bilan du combat de la journée : quatre blessés pour Gomblora (dont trois Ton Da et un Dambo Hien) et trois pour Gongombiro (dont un Pa Da, un Dagnor Hien et un Kodio Hien). Les guerriers de Gomblora sont rentrés dans leur village. Après avoir célébré les funérailles de la première victime (le Kodio Hien), le père du ravisseur a décidé de renvoyer la femme ravie chez son mari à Gongombiro. Puis un arbitre clanique (*modalar*) du clan Somé est venu du village de Sansana apporter aux deux villages les éléments de la paix : cendre et feuille de karité. Chaque village a donné au *modalar* un bouc, qui fut sacrifié sur la « route des Grands ».

L'épilogue ne conduit pas du tout à un prolongement des démonstrations agressives dans l'avenir, mais à un déplacement en d'autres lieux avec une intensité de plus en plus réduite. Cependant, la péripétie intermédiaire aura causé cinq morts. En effet, le heurt s'est bien résolu entre les deux villages opposés du début, mais pour atteindre probablement un point où les contradictions étaient beaucoup plus fortes :

« L'histoire de ce rapt continue. Les événements suivants se déroulent à plusieurs dizaines de kilomètres de l'emplacement des deux villages précédents. En effet, le mari partit avec son épouse chez des parents agnatiques résidant dans le village de Tiempa (canton de Boussoukoula). A son tour, celui qui avait été l'auteur du premier rapt de cette femme, et donc l'agent des hostilités déclarées entre les deux villages, rejoignit un oncle utérin à Boussoukoula, un village voisin de Tiempa. Accompagné de quelques parents de même matriclan, il tenta une nouvelle fois de ravir cette épouse. Il s'introduisit de jour dans le village de Tiempa. Des hommes se mirent aussitôt à le poursuivre jusqu'à Boussoukoula : les premières flèches furent lancées par des guerriers de ce dernier village qui voulaient ainsi contraindre les poursuivants à rebrousser chemin. On reconnaît que l'hôte doit être défendu, et même « vengé » s'il est tué. Les affrontements entre les hommes des deux villages ont fait des victimes : un Sila Da de Boussoukoula a été tué, et quatre Ton Da de Tiempa sont morts. Les gens de ce village ont décidé de chasser leur hôte : le mari est reparti avec son épouse dans son propre village, Gongombiro. Il en fut de même pour le « ravisseur » : le père de ce dernier lui conseilla dès son retour de mettre fin à cette histoire ».

Tableau I : aires de solidarité, de neutralité et d'hostilité pour un individu lobi.

	GROUPES	TYPES DE PRATIQUES	SEMANTIQUE LOBI
T Y A R	matrilignages mineur ou majeur. 1	— en cas de meurtre : pas de vengeance... — en cas d'agression extérieure : soutien inconditionnel	<i>into</i> (« ma parenté », « les miens ») ...on « ramasse le sang » sur un autel clanique (<i>watil</i>)
	fil du matrilignage et des maisons	idem	(autel du matrilignage paternel)
	sous-matriclan localisé 2	mêmes obligations, mais un peu moins strictes	<i>tomin biel</i> « même peau que moi ». On « casse l'arc » sur un autel clanique
K U O N	patriclan initiatique 3	— en cas de meurtre interne : réparation rituelle ou exclusion, mais pas de vengeance — en cas d'agression extérieure : neutralité	<i>dyoro-dara</i> (« mes frères d'initiation ») (autel <i>tilka</i>)
D I	village 4	— en cas de meurtre interne : réparation ou exclusion, pas de représailles — forte assistance contre l'extérieur si les intérêts villageois sont lésés	<i>didara</i> (<i>ditil</i> : « autel du village »)
	villages alliés 5	— assistance conditionnelle, ponctuelle et souvent sélective (en fonction du sous-matriclan)	« partir avec »

GROUPES	TYPES DE PRATIQUES	SEMANTIQUE LOBI
villages neutres 6	— au mieux abstention	« ne pas bouger »
villages « ennemis » 7	hostilité de toute manière soit actualisée (villages proches), soit atténuée ou fictive (villages lointains)	sodara (« les ennemis »)

Dans les aires 1, 2 et 3 un meurtre est sacrilège. Il le reste dans l'aire 4, mais à un degré moindre.

Dans les aires 5 (et parfois dans les aires 2, 3 et 6) règne la « flèche chaude » ; mais en même temps l'arbitrage est possible. Dans les aires 7 (et parfois les aires 6) règne la « vraie flèche ».

Tableau II : Les causes et les effets des conflits armés.

CAUSE DU CONFLIT	REPRESAILLES	TYPE DE CONFLIT
rapt de femme consentante	vol de bétail	Sont impliqués de toute manière : le segment matrilignager et la maisonnée.
rapt de femme « violent »	rapt violent de personne	
homicide	homicide	de toute manière : « flèche clanique », accompagnée d'une « flèche villageoise », si l'on s'en est pris de façon indistincte à la richesse villageoise en êtres humains ou en bétail.
vol de bétail pour une dette	vol de bétail aux dépens de la maison du voleur	
vol de bétail par brigandage	vol de bétail aux dépens du village du voleur ou rapt « violent » d'une personne	

Ce tableau ne retient que les principales occasions de conflit.

Il demande à être combiné avec le précédent : de l'articulation de ces deux registres résulte, pour un individu ou un groupe donné, la probabilité plus ou moins grande qu'il soit ou non impliqué.

Telles sont les variables du conflit armé dans cette formation sociale vers 1900. Notre documentation est souvent plus récente, mais son choix procède du souci d'avoir un matériau presque direct. On a moins de chances d'erreur en examinant de près un conflit qui se déroule trente ans après qu'en faisant confiance à des récits lointains et vagues.

De la « flèche chaude » au combat sans merci, il y a bien des étapes intermédiaires. Mais les vengeances claniques et les batailles intervillageoises ne se placent pas le long d'une échelle continue. Ce sont des modalités de l'hostilité différentes par nature. Il est très clair que les affrontements lobi se répartissent entre deux grandes catégories : la « vengeance » et la « bataille ».²⁷ Le domaine de la « vengeance » est régi par le principe d'équivalence. Celui de la « bataille » est caractérisé par la possibilité d'une extension des oppositions violentes. L'affrontement entre villages peut rester gradué ou au contraire s'aggraver : l'objectif visé est alors plus la destruction rapide que la recherche de l'équivalence.

Nous ne ferons qu'une seule comparaison. Les Konkomba du nord du Togo²⁸ nous semblent extrêmement proches dans leurs modes d'affrontement des Lobi et Birifor, jusque dans le détail des parures, de l'allure des combats, de l'armement et des rapports sociaux entre combattants. On y rencontre comme dans la formation sociale lobi deux grands types d'hostilités : des « vengeances » qui en appellent à la parenté lignagère proche et des « guerres » que Froelich qualifie de « claniques » : si elles opposent des villages (et leurs alliés) entre eux, c'est d'abord parce que ces ensembles résidentiels regroupent majoritairement des clans assez homogènes.

La confrontation importe avec les habitants du pays lobi. Ils n'ignorent rien du premier genre de conflits armés : sans doute l'étendent-ils au-delà de cette parenté lignagère proche à la fois en y faisant intervenir leurs « fils » agnatiques et en y incluant des membres du sous-matriclan quand leur proximité d'habitation vient compenser leur relatif éloignement du point de vue de la parenté.²⁹ Mais ils connaissent tout autant le second : la bataille « clanique », qui survient toutes les fois — et

27. Cette opposition est à rapprocher de la distinction bien connue que font les anthropologues anglo-saxons entre *war* et *feud* (voir Fortes et Evans-Pritchard, eds. 1964 : XVI). Il nous semble que le terme guerre devrait être réservé aux sociétés disposant d'une armée (provisoire ou permanente).

28. Froelich 1954 : 171-177.

29. Labouret 1931 : 241-242.

c'était fréquent — que la composition d'un village est homogène sous ce rapport. Expérimentalement, on peut se rapprocher beaucoup de cette réalité avec des villages comme celui d'Iridiaka où un sous-clan domine de manière écrasante si l'on considère l'identité des chefs de maisonnées et de beaucoup d'adultes. Pourtant, d'autres villages, nombreux eux aussi, sont hétérogènes sous l'angle des sous-clans et des clans. La bataille clanique perd alors sa pureté : elle ne saurait se confondre empiriquement avec la levée en armes de presque tous les hommes d'un village (et de leurs fils) contre un autre du même genre.

Sommes-nous pour autant sortis du conflit à base clanique ? Non, ce n'est qu'apparence : la plupart des alliances entre villages se forment encore sur ce fondement. Mais ce type de conflit réclamerait un autre nom : la *bataille complexe* peut-être, parce que son mouvement a pour propriété d'entraîner au gré de conjonctures variables des effectifs villageois appartenant à des clans différents.

La pureté se perd ainsi en bas de l'échelle, mais l'impureté survient en même temps en haut. Une catégorie d'ennemis se trouve représentée dans une zone assez étroite (réseau, région) contre lesquels on ne pratique pas de simples vengeances ponctuelles, ni des batailles claniques mais des batailles complexes sans merci.

L'hypothèse qui vient à l'esprit est alors la suivante : une loi d'équivalence lignagère et clanique, reposant sur une économie surtout non marchande, continue de se faire jour. Elle éclaire encore bien des phénomènes de cette époque. Mais une autre loi est apparue, celle d'une complémentarité entre segments avec des oppositions différentes dans tous les domaines. Les membres des sous-clans et lignages y sont confrontés en de multiples occasions qui réalisent leur rencontre pratique avec ceux des autres unités. Ce serait la base complexe des nouvelles batailles.

Plus précisément, à la fin du 19^e siècle, le système social relève de divers segments *équivalents* en liaison et opposition, mais aussi *complémentaires* dans les mêmes relations.³⁰ A notre sens, la première catégorie renvoie à des rapports à prédominance non marchande (chaque groupe produisant les

30. Cette typologie a été esquissée par Horton (1971) ; il repère très correctement les *formes* lignagères des divers systèmes. Mais d'une part, il centre trop exclusivement son analyse sur les lignages. D'autre part, il ne marque pas vraiment le fondement de ces différences formelles.

mêmes éléments en relative suffisance, on pratique le rapt entre soi (bétail, femmes ou captifs) et le meurtre agressif et défensif. On ne peut que chercher à accroître son effectif humain et à diminuer celui de l'adversaire. Quant à la seconde, elle résulterait de l'apparition d'une zone de rapports marchands à la fois étroite et largement répandue (diversité dans les biens produits, début de spécialisation agricole ou artisanale, marchés, mais également complémentarité rituelle ou guerrière).

Avec la présence de relations complémentaires entre les segments, le conflit armé ne diminue pas, semble-t-il. Il y a bien la paix des marchés et celle de l'initiation. Mais la violence change peut-être d'enjeu. Des biens de prestige peuvent y jouer un rôle indirect, dont les captifs, à la fin du siècle, ne seraient pas l'objet le moins considérable.

III. LE CONFLIT ARME SOUS LA COLONISATION FRANÇAISE :

Peu avant l'arrivée des européens, la conquête dioula avait enregistré des succès contre les Gan et les Dyan — populations voisines, mais un échec contre les Lobi et les Birifor (1888).

La pénétration française commença en 1897 par le nord dans le cadre d'un vaste programme politique : rejoindre la côte. Sans entrer dans les péripéties de la lutte entre Français, Anglais et les troupes de Samory, on se contentera d'y remarquer l'absence des Lobi. Cette même année, ils ne sont aucunement présents non plus à la signature des traités de protectorat français (conclus avec les Dioulas de Kong). Chez eux, qui les auraient signés ?

Ils ignoraient l'autorité politique centralisée et la chefferie. Aucun Etat ne les avait déposés des prérogatives qu'ils détenaient à tous les niveaux. Il fallait les leur prendre. D'où la difficulté considérable que les colonisateurs rencontrèrent en abordant le pays pour le « pacifier ».

L'administration voulait leur imposer une nouvelle forme de société où le recours à la force comme moyen de défense autonome pour les individus et les groupes étaient désormais interdit. Pour ce faire, elle usa d'agents étrangers (Dioula, Mossi, Yarse...) qui multiplièrent les exactions. Curieusement, les rapports coloniaux le déplorèrent toujours : mais le souhait d'une bonne répression n'est-il pas quelque peu phantasmatique ?

Les Français cherchèrent aussi à installer une justice de rechange avec une coercition massive à la place de l'action individuelle ou collective familière aux Lobi. Si l'on y ajoute la pression des rapports économiques (exploitation fondée sur les impôts, le travail forcé, les prestations de toute nature : mil, sorgho, bétail), on aura une idée résumée du bouleversement que le peuple lobi subit en peu d'années.

Que firent les Lobi ?

Leur réponse fut le refus. Ils décidèrent de s'opposer aux colonisateurs par la lutte armée. En un sens donc, les pratiques de la fin du 19^e siècle survécurent. Mais elles évoluèrent dans leur conception et leurs formes. L'ennemi n'était plus le même, les batailles petites ou grandes changèrent de matière.

Comment ce peuple et son voisin birifor défendirent-ils leur survie sociale ? Ils continuèrent à penser et à agir selon la même ligne qu'auparavant. Pour eux, la violence était une part constitutive de la vie en société : à la force devait répondre la force. L'évolution de leur combat peut se suivre selon deux axes relativement distincts contre l'appareil colonial.

- Certains conflits provenaient de l'idée que la population se faisait de *la justice et de son application*. Toutes les causes passées en revue restent présentes : rapt d'épouses et ripostes, vol de bétail, atteinte de tous ordres à un lignage, sous-clan ou village. Contre tous ces actes, la répression administrative reste en gros globale jusqu'en 1930. Elle porte souvent sur l'individu ou le groupe qui se défend. Mais elle parvient assez bien à faire contre elle l'union de villages autrefois alliés ou même ennemis. Elle réunit même souvent des Lobi et des Birifor de villages voisins. Après cette date, la politique des colonisateurs change. Un début de soumission forcée et d'acceptation des nouvelles structures se développe chez les habitants. Les sanctions de la justice se font individuelles. Les plaignants viennent souvent au tribunal. Cette transformation réussit surtout près des bourgs et des centres principaux.

- D'autres conflits survenaient qui heurtaient le *sens de l'égalité* lobi (ou birifor) dans les rapports entre personnes et groupes. En l'absence de chefs,³¹ les administrateurs manquaient singulièrement d'une base pour relayer leur autorité et faire prévaloir leurs lois. Les rapports sociaux préexistants sont ici capitaux. De nombreux villages refusaient les presta-

31. Les premiers, des étrangers au pays, furent très mal reçus.

tions diverses et l'impôt. Des alliances régionales contre le pouvoir colonial regroupèrent d'anciens groupes hostiles.

Pour circonstanciel que fut ce type d'accord, il était pour longtemps solide et actif. Dès 1901, des représailles furent effectuées par les habitants du village Doumbou contre ceux de Djikando, réquisitionnés pour construire le poste de Gaoua. Le « maître de la terre » de Doumbou, convoqué à Gaoua, ne voulut pas s'y rendre et invita le Commandant à venir le voir chez lui. Les archives sont pleines d'incidents de ce genre : encore ne furent-ils pas tous enregistrés après une certaine période. En 1945 encore, un paysan récalcitrant monta dans la voiture d'un officiel pour lui expliquer manu militari son point de vue. Il n'avait pas encore appris le « respect » dû à un supérieur.

Les modes de déroulement du conflit armé

Sans pouvoir économique et politique fort il n'y a pas dans ce peuple de sujets. Et sans sujets, pas d'armée véritable³² au sens où l'on l'entend aujourd'hui la plupart du temps. L'élément combattant lobi était constitué d'homme libres à la fois agriculteurs, chasseurs et artisans. On a vu que le combat tenait une place importante dans l'ensemble de ces activités dont il sanctionnait le succès ou l'échec.

Au cours des premières années d'occupation, les habitants acceptèrent généralement la bataille de front qu'ils connaissaient par leurs luttes intervillageoises. Ils mirent en œuvre leurs méthodes habituelles pour démoraliser l'ennemi : parures, cris, bruits divers, trompes... Mais l'inégalité des armes amena chez eux beaucoup trop de tués. Ainsi le commandant Ruby pour 1901-1902 dans la région de Gaoua note comme bilan : 220 morts lobi et 40 blessés contre 9 pour les forces coloniales.³³

La population ne pouvait dans ces conditions ni cesser la lutte par égalité des pertes comme à l'accoutumée, ni régler un conflit permanent face à un adversaire autrement plus périlleux qu'un « vengeur » et son matrilignage. Les habitants tentèrent alors d'exploiter au mieux les atouts dont ils disposaient.

32. Comme le savait bien Machiavel : voir *L'art de la guerre*, Livre I, chap. V et Livre VII, chap. XVII (1952 : 739 et 898).

33. Rapport général sur la campagne de répression (1901-1902) dans la région de GAOUA.

Les atouts des peuples lobi et birifor

Malgré la disproportion des techniques destructives en présence, ces peuples pouvaient jouer sur la configuration du terrain (collines semées d'arbres, pentes herbeuses, relief souvent propice à l'embuscade ou au repli) et sur leur expérience à l'utiliser. Leurs armes légères étaient faibles mais elles leur permettaient une mobilité interdite aux canons. Leurs maisons offraient des sites défensifs difficiles à enlever (obscurité, meurtrières, perfection du guet extérieur). Une solidarité sans faille des noyaux guerriers déjoua souvent l'avancée de colonnes militaires. Enfin, la coordination des combattants était réduite, mais leur initiative individuelle excellente : elle dépassait même ce niveau pour s'étendre à un petit groupe manœuvrant bien. Quant au courage, il était dans la région une vertu banale.

Face à des fusiliers simples dépourvus d'artillerie, les hommes se retranchaient dans leurs maisons en se servant des meurtrières. Dans le cas contraire, les colonnes adverses étaient attaquées avant leur arrivée au village. L'administration et ses gardes durent faire le siège d'innombrables maisons, tentant de les incendier, cependant que souvent les guerriers s'enfuyaient durant la nuit.

Une série d'actions se déployèrent chez les habitants dont l'objectif était soit de désorganiser des regroupements importants, soit de provoquer le combat corps à corps où ils excellaient. Ils tendirent des embuscades, utilisèrent des essaims d'abeilles enfermées pour les jeter sur les troupes ennemies (1902 par exemple). Ils creusèrent sur les chemins des trous garnis de flèches empoisonnées et camouflés. Ils firent encore usage de leurs frondes.

Les combattants étaient mobiles : certains étaient désignés comme meneurs pour la durée d'une semaine (entre deux marchés, soit cinq jours). Ils pratiquaient les attaques simultanées. Leur capacité à se réapprovisionner en flèches se révéla étonnante : en 1920, un désarmement porta à Goua sur 614.097 flèches et 716 fusils. Peu de temps après, le commandant de cercle fut encerclé dans un campement proche de Loropéni avec 30 hommes munis de fusils à tir rapide par les guerriers de quelques villages environnants.

Leur aptitude fut grande, on le voit, à imaginer des formes de conflit face à de nouvelles armes. Cependant, les forces coloniales finirent par l'emporter : en 1940, la résistance était devenue passive. Il n'y avait plus que quelques accrochages et

des refus d'obéissance. Quelles avaient été réellement les faiblesses des combattants lobi ?

Leurs faiblesses

La disparité des armements lobi et français était accablante. Qu'il s'agisse des arcs ou des rares fusils à pierre ou à poudre (quelques-uns venus de Gold Coast), la portée n'excédait pas cent mètres. En outre, les bons fusils étaient chers et leur détention soumise à celle d'un permis de port d'arme.

Mais il existait aussi des limites évidentes dans la solidarité des Lobi comme des Birifor à travers l'espace. Lorsque la répression s'abattait sur Kampti au sud, les gens de Nako plus au nord ou de Batié à l'est ne couraient pas à leur secours. Les bornes inscrites par le système social précédent continuaient à jouer. Les gens se voulaient bien libres, mais pour eux-mêmes, ou pour quelques-uns contre tous les autres.

La vulnérabilité économique des maisonnées et des lignages ou sous-clans est un peu le référent matériel de cette situation. Une très dure répression frappa avec succès les unités de production : greniers détruits, récoltes brûlées, bétail emporté, impôts..., sans compter la tentative de supprimer les cauris. On peut dire que des régions entières, qui résistaient, furent ainsi affamées.

Les villageois ne surent pas réagir à cette menace par une coordination d'ensemble. Si bien qu'au fil des années de plus en plus d'habitants furent sensibles à la difficulté de mener une vie sociale normale : préparation de la bière de mil, rituels, sacrifices avec des animaux, fêtes, etc.

Les chefs, d'abord étrangers et fort mal acceptés, s'intégrèrent davantage : l'administration mit en place d'anciens captifs du pays ou plus tard d'anciens combattants.

Les changements dans la politique coloniale

Face à une résistance aussi déterminée, la répression s'organisa elle-aussi. Haumant et surtout Labouret contribuèrent beaucoup par leurs études ethnologiques à la connaissance améliorée du pays. Les coutumes claniques furent systématiquement inventoriées à cette fin dès 1907.³⁴

L'administration isola progressivement dans leurs zones-refuges les rebelles les plus décidés. Celles-ci devinrent de 1901

34. Haumant 1929.

à 1930 de plus en plus restreintes : de Diébougou au nord et de Gaoua en direction des régions frontalières : Gold Coast et côte d'Ivoire. La création du cercle de Batié-sud en 1928 visait nommément à débarrasser l'endroit de ses derniers récalcitrants. Les révoltés subirent ce processus si commun à l'Etat moderne, la criminalisation des rebelles : des assassins et des « brigands » face à l'ordre légitime et à sa force supérieure. Une entente fut établie, sans beaucoup de résultats, avec la Côte d'Ivoire et la Gold coast pour obtenir leur coopération dans la répression.

Des armes de plus en plus meurtrières furent mises en service par les troupes coloniales. Par ailleurs, les croyances religieuses lobi furent manipulées : le canon nocturne les renvoyant à la foudre, qu'ils redoutaient. Les nouveaux chefs et les Dioula eurent aussi leur magie favorable aux blancs. Un grand nombre d'attaques eurent lieu par surprise de nuit ou de jour. Les populations ne savaient plus où attendre l'ennemi. Leurs plans se trouvèrent désorganisés.

Le tournant vint vers 1930. On chercha des interlocuteurs valables chez les Lobi. On cessa de les juger indistinctement comme des sujets corvéables à merci. Une politique se développa fondée sur la connaissance des individus influents. Les villageois étaient très mal préparés à cette diplomatie : s'ils ne se battaient pas, ils acceptaient volontiers de parler. D'individu à individu, il y avait toujours un rapport possible, au moins en théorie.

Les valeurs propres des peuples Lobi et birifor furent retournées contre eux afin de les soumettre. On découvrit enfin de bons chefs de canton ou de villages en faisant appel à leur bravoure. Aux autres, on faisait miroiter fierté, honneur et concertation. Les prestations forcées sur les routes furent souvent déguisées en formes de volontariat. De même pour les recrutements militaires : ils attiraient « les hommes sans peur », qu'on laissait venir d'eux-mêmes. Des contrats spéciaux de travail furent dressés dans les mines de Gaoua : 15 jours au lieu des trois mois habituels. Pour toute corvée, on mettait en concurrence les villages sur leur portion de route.

En 1940, on pouvait considérer la région comme calme. La dernière répression eut lieu en 1953 : le village de Doudou, à 15 km de Gaoua, nid d'irréductibles refusant l'impôt, fut bombardé. La résistance des populations avait été d'une exceptionnelle longévité. Elle leur coûta cher, mais peut-être pas davantage qu'à celles qui partirent travailler sur des chantiers du chemin de fer ou sur de grandes routes (comme les sujets du souverain mossi). Les Français et leurs auxiliaires ne

trouvèrent guère de tête à décapiter pour imposer leur pouvoir. Leur victoire fut acquise à l'usure et consolidée par les transformations politiques et économiques portant sur toute l'Afrique occidentale. Les Lobi retardèrent de quelques décennies la mise en place de l'économie capitaliste sous sa forme de domination par le marché. Ainsi persistèrent leur monnaie de cauris et leurs coutumes en même temps que leurs propres circuits économiques, puisqu'ils les avaient si vivement défendus. Mais l'adversaire était trop fort. Il en reste actuellement, en Haute-Volta comme en Côte d'Ivoire, une longue tradition de résistance et un goût profond pour la liberté.

Conclusion

« Le mépris de la vie humaine »³⁵ est-il vraiment une particularité des Lobi ? L'histoire européenne, celle des Etats, celle des colonisateurs et des conquistadors, a-t-elle quelque enseignement à leur apporter dans ce domaine ? En fait, ce genre de jugements relève d'une optique déformée par le pouvoir, les préjugés, la répression. Ils laissent le sentiment, apparemment toujours actuel, d'une société « retardée » envahie de violence davantage que les autres. En somme, là où on ne découvre qu'absence d'exploitation et de pouvoir fort, on ne saurait rencontrer que des criminels et des sous-hommes !

Une vision plus exacte tente de saisir les mécanismes, finalement assez mal connus, de ce type de société lignagère et clanique. Le conflit armé serait la forme politique de la contradiction générale entre la forte socialisation des unités de base économiques et leur nette indépendance à tous les niveaux. La ligne de force principale des rapports sociaux lobi pousse à insister sur cette contradiction : *autonomie* et *séparation* des unités.

A l'inverse de beaucoup d'Etats anciens et modernes qui réalisent une dépossession multiple de leurs subordonnés pour opérer une exploitation et progresser dans l'accumulation matérielle, les Lobi donnent l'image d'un peuple qu'on n'aurait pas encore privé de ses droits. Chaque individu, surtout mâle, défend ses propres intérêts, comme chaque groupe. Ils n'en délèguent le soin à personne, ni à aucune institution oppressive centrale.

L'étroitesse de la socialisation productive (rapports sociaux s'établissant sur une faible productivité) va à l'encontre de ce mouvement créateur d'autonomie. Car elle engendre toujours

35. Labouret 1931 : 393.

des unités séparées : une fois passé le seuil des solidarités étroites, on y débouche très vite sur l'hostilité et l'étrangeté complètes, sauf du point de vue culturel. Le prix de la liberté est pour chacun la nécessité régulière d'affronter cette réalité par le conflit armé.

En quoi ces rapports d'autonomie économique et d'indépendance politique conditionnent-ils profondément la nature des vengeances, des batailles claniques, des batailles complexes ? Les illustrations fournies sont assez révélatrices de la grande tendance à l'œuvre : entre les unités autonomes règne la nécessité des rapports de force qui les oblige à rester « viables » et leur permet de rester libres, à condition d'user comme moyen permanent (et non exceptionnel, comme dans certaines guerres étatiques) de la violence armée. Cette dernière surmonte à chaque fois la contradiction initiale pour entraîner un heurt de ces unités libres qui ne peuvent — si elle ne collaborent pas — que s'ignorer ou se combattre. La gamme des pratiques lobi peut ainsi être rétablie :

— un niveau d'*association* et de *socialisation* crée matériellement cette autonomie. Toute une variété de procédures est conçue et appliquée pour l'étendre au maximum (solidarités lignagère, sous-clanique, villageoise, intervillageoise). Mais on ne peut la pousser au-delà d'un certain seuil, sinon sur un plan imaginaire ou symbolique. Le réseau représente déjà cette limite, même si une certaine solidarité, par poussées ponctuelles et épisodiques, peut s'étendre à la région. Un règlement relatif des conflits peut faire agir les autonomies de base et leurs alliances au niveau supérieur, si besoin est. Dans sa forme, ce système mouvant a été souvent repéré comme « segmentaire ».

— un niveau intermédiaire de *règlement* des conflits armés. Ces derniers existent, mais on les limite en surmontant encore la contradiction d'une manière relative.

— un niveau de *conflit véritable*. Aucun autre moyen de surmonter cette séparation n'existe en dehors de la bataille contre des ennemis ou du cycle de vengeances sans fin. Les conflits sont tranchés dans la zone réduite où ils peuvent avoir lieu sans poser d'insolubles problèmes à leurs acteurs. Plus loin, la violence règne en maître, sauf exceptions rares, mais les gens ne l'affrontent même plus tant l'éloignement spatial et social devient extrême.

Dans l'histoire des sociétés, aussi immanquablement que sont liés oppression et exploitation, autonomie économique et indépendance politique vont de pair. Sur ces bases, comment caractériserons-nous les « vengeances » et « batailles » lobi en

1900 ? Nous dirons que *le conflit armé dans cette formation sociale reproduit l'autonomie économique et la séparation des unités grâce à une lutte politique nécessaire à leur indépendance.*

Cette obligation permanente de risquer sa vie et de tuer pour maintenir ses conditions d'existence a contribué à forger une certaine image de ce peuple. C'est presque la seule qu'on ait retenue. « Barbarie », « sauvagerie », a-t-on souvent dit, la fascination exotique du folklore se mêlant aux idéologies coloniales ou néo-coloniales. On ne voit que l'horreur des violences. On oublie qu'elles sont aussi l'indice d'un état social où l'égalité et la liberté sont revendiquées et préservées par chacun. Ces conditions de vie subversives sont vite diluées dans l'archaïsme où viennent se murer les fragments d'un passé toujours vivant. Elles expliquent sans doute, pourtant, l'unité culturelle de ce peuple : malgré sa division interne, chacun s'y sent, dans son étroit périmètre, défenseur d'une même cause. Les colonisateurs français en firent l'expérience en voulant l'écraser. La colonisation et l'économie moderne apportent des moyens sans précédent d'accumuler des biens (importés ou produits sur le territoire national) : et même les Lobi s'y laissent prendre. « Progrès », « développement »... En productivité globale, en quantité et en qualité de la production, c'est incontestable. Mais quels biens et pour qui ? A bien des égards on pourrait aussi dresser le constat de la « barbarie » ou de la « sauvagerie » modernes : confrontation légitime et concrète, car le choc de ces deux mondes a eu lieu et continue de se faire sentir. On fait la part belle au système actuel comme au système colonial : pourtant les pertes en vies humaines étaient sans doute moins fortes, peut-être même bien moindres, avant leur règne. On oublie que « Progrès » et « Développement » ôtent à des individus, à des groupes, à des peuples encore libres — quelle qu'ait été l'étroitesse de leurs rapports sociaux — leur raison de vivre la plus profonde. C'est à cet idéal que restent fidèles beaucoup de vieux, mais aussi beaucoup d'adultes parmi les plus pauvres. De nombreux jeunes des deux sexes, au contraire, sont plus sensibles à l'univers de la marchandise et du salariat : d'autres contradictions les y attendent.

Tel est le dilemme historique et pratique auquel on peut être tenté de répondre par une double fin de non-recevoir : pas de retour en arrière impossible et utopique, mais pas non plus d'asservissement ni d'exploitation accrue et efficace à n'importe quel prix. Des années durant, les Lobi se sont battus pour ne pas déléguer leurs prérogatives à d'autres qu'eux-mêmes. Cette lutte sociale a encore un sens et une portée pratiques.

Bibliographie

- Froelich, J.C. (1954) « La tribu konkomba du Nord-Togo », *Mémoire de l'Institut Français d'Afrique Noire*, n° 37.
- Goody, Jack R. (1967) *The Social Organisation of the Lowili*, Oxford University Presse, 2^e édition.
- Haumant, J.C. (1929) *Les Lobi et leurs coutumes*.
- Holas, Bohumil (1953) « Et les flèches entrent en jeu », *Notes Africaines*, 58.
- Horton, R. (1971) « Stateless societies in the history of West Africa » in Ajayi, J.F. et Crowder, M., eds., *History of West Africa*, vol. I, Londres, p. 78-119.
- Labouret, Henri (1916) « La guerre dans ses rapports avec les croyances religieuses chez les populations du cercle de Gaoua », *Annales et Mémoires du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'A.O.F.*, 1916, p. 298-304.
- Labouret, Henri (1931) *Les tribus du rameau lobi (Volta Noire moyenne)*, Institut d'Ethnologie, Paris.
- Machiavel (1952) *Oeuvres complètes*, Gallimard, Paris.
- Fortes, M. et Evans-Pritchard, E.E., eds. (1964) *Systèmes politiques africains*, P.U.F., Paris (1^{re} ed. : 1940).
- Terray, Emmanuel (1969) *Le marxisme devant les sociétés « primitives »*, Maspéro, Paris 1969.
- Wagner, G. (1964) « L'organisation politique des Bantou Kavi-rondo », in Fortes et Evans-Pritchard, eds. 1964, p. 169-203.